



HAL
open science

Les élevages d'animaux à l'école primaire : leur utilisation comme support d'enseignement

Florence Manjony

► **To cite this version:**

Florence Manjony. Les élevages d'animaux à l'école primaire : leur utilisation comme support d'enseignement. Sciences de l'Homme et Société. 2017. dumas-02129278

HAL Id: dumas-02129278

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02129278>

Submitted on 14 May 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITE DES ANTILLES ET DE LA GUYANE

ESPE de Guadeloupe

Ecrit Professionnel Réflexif EPR

« METIER de L'ENSEIGNEMENT, DE L'EDUCATION

ET DE LA FORMATION »

Mention «Premier degré »

Présenté en vue de l'obtention du DU FAE

Les élevages d'animaux à l'école primaire

Leur utilisation comme support
d'enseignement

EPR présenté par

Florence Manjony épouse Foinet

Directrice : Sophie Fécil

Année 2016/2017

"Tout le monde est un génie.

Mais si on juge un poisson sur sa capacité à grimper à un arbre,
il passera sa vie à croire qu'il est stupide."

- *Albert Einstein*

Remerciements

Je tiens tout d'abord à dédier cet écrit réflexif à mes deux filles, Elsa et Lise, qui ont motivé ma reconversion professionnelle, et sans qui ce travail n'aurait jamais vu le jour. Merci mes amours d'être présentes dans ma vie tous les jours, de me donner la force d'avancer et l'envie de toujours m'améliorer.

Merci aussi à mon mari Thomas d'être à mes côtés, de me soutenir, de me supporter, et de m'avoir épaulée durant ces dernières semaines d'écriture qui ont été longues et mouvementées. Ta patience, tes conseils et ta relecture ont grandement contribué à la qualité de cet écrit.

Je tiens également à remercier ma directrice de mémoire, Mme Sophie Fécil, qui a orienté ma réflexion de ses précieux conseils. Merci de votre patience lors de nos rendez-vous en mode « baby-sitting ».

Un énorme merci à mes trois collègues « cobayes », Charlotte, Oriane et Ophélie. Grâce à vous j'ai pu profiter de mon congé maternité tout en ayant les données nécessaires à cette étude. Merci de votre coopération et de votre gentillesse.

Merci également à mes parents pour leur relecture. De longues soirées parfois soporifiques mais vous aurez appris la définition du mot « vernaculaire ».

J'ai enfin une pensée pour le docteur Claude Vast, un grand homme généreux qui m'a permis de faire mes premiers pas dans le monde professionnel de l'aquariologie, qui m'a transmis son savoir et a encouragé ma passion pour le monde animal. Sans vous, je ne serais pas là aujourd'hui.

Liste des abréviations

AESH : Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap

BO : Bulletin Officiel

CE : Cour Élémentaire

CM : Cour Moyen

CP : Cour Préparatoire

DROM : Département et Région d'Outre-Mer

EMC : Enseignement Morale et Civique

GS : Grande Section

INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

MS : Moyenne Section

OPIE : Office Pour les Insectes et leur Environnement

PE : Professeur des Ecoles

PES : Professeur des Ecoles Stagiaire

PS : Petite Section

REP : Réseau d'Education Prioritaire

SVT : Sciences de la Vie et de la Terre

TPS : Très Petite Section

ULIS : Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire

Sommaire

<u>Remerciements</u>	3
<u>Liste des abréviations</u>	4
<u>Sommaire</u>	5
<u>Introduction</u>	7
<u>Partie I : Approche théorique</u>	9
1- <u>Définitions de l'expression « élevage d'animaux »</u>	9
2- <u>Réglementation et législation</u>	9
3- <u>Inclusion de la pratique des élevages dans les nouveaux programmes de 2015</u>	16
4- <u>Différents types d'élevages</u>	20
5- <u>Conclusion de la première partie</u>	25
<u>Partie II : Expériences concrètes de professeurs des écoles</u>	25
1- <u>Présentation du sondage</u>	25
2- <u>Résultats</u>	32
3- <u>Analyse</u>	46
4- <u>Conclusion de la deuxième partie</u>	51
<u>Partie III : Mises en situations professionnelles</u>	51
1- <u>Expérience personnelle</u>	52
2- <u>Des phasmes en CE2, expérience de Madame Charlotte Aubery</u>	54
3- <u>Des phasmes en maternelle, expérience de Madame Oriane Magnin</u>	56
4- <u>Un cochon d'inde en maternelle, expérience de Madame Ophélie Lescuyer</u>	59
<u>Conclusion : bilan et perspectives</u>	62
<u>Bibliographie</u>	65
<u>Sitographie</u>	65
<u>Textes officiels</u>	68
<u>Annexes</u>	71

<u>Table des annexes</u>	89
<u>Table des tableaux</u>	90
<u>Table des graphiques</u>	90
<u>Table des illustrations</u>	91
<u>Table des matières</u>	92

Introduction

Passionnée par le milieu marin depuis de nombreuses années, et par les animaux en règle générale, j'ai travaillé pendant près de dix ans comme biologiste marin en Aquarium public. Durant ces années, j'ai acquis de l'expérience et de nombreuses connaissances en matière d'élevage et de maintenance d'animaux.

A plusieurs reprises j'ai eu l'opportunité d'accompagner des enseignants dans leurs projets pédagogiques. N'abordant initialement que l'expertise scientifique en termes de données biologiques et écologiques lors de mes activités au sein de l'aquarium, j'ai découvert plus tard que ce type de projet pouvait être la base d'un travail bien plus élaboré et complet dans le cadre d'une exploitation avec une classe. A mon tour professeur des écoles, il m'a semblé évident de mettre en place cette méthode de travail auprès de mes futurs élèves. De plus ayant constaté qu'il n'est pas toujours évident d'organiser des sorties avec les élèves de part les contraintes principalement liées au transport, un élevage dans une salle de classe s'est révélé être un moyen de faire découvrir aux élèves la nature, d'apprendre à l'aimer, pour ensuite agir pour sa protection.

Au moment où l'on décide d'installer un élevage d'animaux dans sa classe, de nombreuses questions se posent alors : Qu'ai-je le droit de faire ? Quel animal puis-je utiliser ? Comment dois-je l'utiliser ? Cet écrit réflexif aura pour objectif de tenter d'apporter des pistes de réponses à ces questions.

Les nouveaux programmes de 2015, tout cycle confondu, insistent sur l'importance de mettre en place des activités transdisciplinaires, de décloisonner les savoirs. La mise en place de projets, de travaux de recherches et de séances faisant appel à des notions transversales doit être privilégiée pour favoriser les apprentissages.

La présence d'un élevage d'animaux dans la classe me semble en parfait accord avec cette approche. Il paraît intéressant de voir comment cela peut-être mis en place et développé afin d'en faire ressortir tous les bénéfices possibles dans le respect du bien-être animal.

« Comment l'utilisation d'un élevage permet-il d'aboutir à des objectifs d'enseignements ? ».

Quatre hypothèses sont proposées afin de cerner cette problématique et d'y apporter des éléments de réponse.

- ✓ Un élevage d'animaux est un support de croisement des disciplines, application concrète des nouveaux programmes de 2015
- ✓ L'âge des élèves et les objectifs d'apprentissage impactent le choix de l'animal par l'enseignant
- ✓ Un élevage d'animaux permet d'étudier bien plus que les sciences et le monde du vivant
- ✓ Les enseignants peuvent manquer de ressources facilement accessibles pour utiliser pleinement tous les bénéfices apportés par la mise en place d'un élevage d'animaux

Avant d'aborder ces pistes de réflexion, un rappel du cadre théorique me semble intéressant et nécessaire : Qu'entend-on par « élevage d'animaux » ? Quelle est la législation en France sur ce sujet ? Qu'en disent les programmes scolaires ? Quels sont les différents types d'élevages réalisables en classe ?

Par la suite, un sondage réalisé auprès de collègues professeurs des écoles nous permettra d'analyser les pratiques professionnelles réelles, en réponse aux hypothèses qui guident cet écrit. Pour finir, je vous présenterai l'analyse pratique de jeunes collègues professeurs des écoles qui ont mis en place un élevage d'animaux pour la première fois et qui ont eux-mêmes cherché une réponse à notre problématique.

Partie I : Approche théorique

1- Définitions de l'expression « élevage d'animaux »

Le dictionnaire Larousse donne comme définition du mot « élevage » : « la production et l'entretien des animaux domestiques ou utiles », ou encore « un ensemble d'animaux d'une espèce entretenus pour en obtenir une production »¹

Une autre source, le site internet Wikipedia, décrit l'élevage comme « l'ensemble des activités qui assurent la multiplication des animaux souvent domestiques, parfois sauvages, pour l'usage des humains. »²

L'élevage d'animaux serait apparu environ 9000 ans avant Jésus Christ, initialement principalement à des fins alimentaires, en parallèle des activités de chasse.

Dans l'étude qui nous intéresse, il n'est nullement envisagé de maintenir des animaux en classe dans le but de les reproduire à grande échelle pour les utiliser à quelque fin que ce soit. Tout au long de cet écrit, le terme « élevage d'animaux » sera utilisé dans un sens « élargi », pour matérialiser l'action de détenir en captivité plusieurs spécimens d'une espèce animale sélectionnée. La reproduction, et la multiplication du nombre d'individus maintenus ne sera pas systématiquement l'objectif visé, mais pourra faire parti des problématiques abordées.

2- Réglementation et législation

Après de nombreuses recherches effectuées sur le sujet, il est étonnant de découvrir qu'aucune législation spécifique n'existe par rapport à la présence d'animaux dans les classes. Si, comme nous le verrons ultérieurement, la présence d'élevages d'animaux est encouragée par les programmes et les directives scolaires, on ne trouve dans la littérature aucune liste d'animaux interdits, ni à contrario d'animaux autorisés dans les classes. Les enseignants sont invités à se référer aux différentes législations existantes au sujet de la protection des animaux.

¹ Source : Dictionnaire Larousse en ligne, 2017

² Source : Wikipedia, 2017

De nombreuses lois existent sur le sujet, mais il est malheureusement compliqué d'en trouver une liste exhaustive. Pour les consulter, il est nécessaire de parcourir plusieurs ouvrages : Code Civil, Code Rural, Directive Européenne, ou encore Bulletin Officiel de l'Education Nationale.

Sont présentés ci-dessous les textes les plus pertinents quand à la maintenance d'élevages d'animaux dans les classes du primaire :

2.1- Loi n°76-629 du 10-07-1976 : protection de la nature

Les articles 9 et 11 de la loi n°76-629 du 10 juillet 1976 nous intéressent tout particulièrement.

Article 9: Tout animal étant un être sensible doit être placé par son propriétaire dans des conditions compatibles avec les impératifs biologiques de son espèce.

Article 11: Il est interdit d'exercer des mauvais traitements envers les animaux domestiques ainsi qu'envers les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité.³

Cette loi de 1976 est l'une des toutes premières en France à traiter du bien-être animal. Sans donner plus de précisions. Les animaux, sauvages ou domestiques, maintenus en captivité, doivent être bien traités et placés dans des conditions de vie en accord avec leurs besoins physiologiques.

2.2- Articles L.214-1 et R.214-1 du Code rural : Protection des animaux

Ces deux articles du Code Rural rappellent la loi de 1976 sur l'obligation de maintenir des animaux dans des conditions décentes et adéquates à leurs besoins.

L.214-1: Tout animal étant un être sensible doit être placé par son propriétaire dans des conditions compatibles avec les impératifs biologiques de son espèce.

L.214-2: Tout homme a le droit de détenir des animaux dans les conditions définies à l'article L. 214-1 et de les utiliser dans les conditions prévues à l'article L. 214-3, sous réserve des droits des tiers et des exigences de la sécurité et de l'hygiène publique et des dispositions de la loi n° 76-629 du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature.⁴

³ Source : Site officiel legifrance.gouv.fr

⁴ Source : Ibid.

2.3- Directive Européenne 98-58

Les articles 3 et 4 de la Directive Européenne 98-58 définissent les mesures suivantes :

Article 3 : Les États membres prennent les dispositions pour que les propriétaires ou détenteurs prennent toutes les mesures appropriées en vue de garantir le bien-être de leurs animaux et afin d'assurer que lesdits animaux ne subissent aucune douleur, souffrance ou dommage inutile.

Article 4 : Les États membres veillent à ce que les conditions dans lesquelles les animaux (autres que les poissons, les reptiles et les amphibiens) sont élevés ou détenus, compte tenu de leur espèce et de leur degré de développement, d'adaptation et de domestication, ainsi que de leurs besoins physiologiques et éthologiques conformément à l'expérience acquise et aux connaissances scientifiques, soient conformes aux dispositions prévues en annexe.⁵

En 1998, la protection du bien-être animal est étendue au niveau européen à travers la Directive 98-58. Les propriétaires d'animaux sont tenus de les maintenir dans des conditions convenables, tant sur le plan physiologique qu'éthologique, la maltraitance est proscrite. Seuls les poissons, les reptiles et les amphibiens sont exclus de ce texte de loi.

Une fois encore, ces textes ne sont pas édités à l'usage exclusif du milieu scolaire, mais l'enseignant, en tant que citoyen français et européen est tenu de s'y soumettre et de respecter ces prérogatives.

2.4- Textes relatifs à la maintenance d'animaux non domestiques et d'établissements recevant du public

Plusieurs sources consultées (Fossati et De la Forest⁶, Académie de Grenoble⁷), évoquent une liste de textes législatifs ayant traités aux établissements recevant du public ou présentant des animaux non domestiques.

L'inclusion de l'école dans la catégorie des «Etablissements recevant du public » n'est pas explicite. La notion récurrente d'aspect commercial de l'établissement laisse planer un doute quand à savoir si le milieu scolaire est ciblé par ces textes. Je ne citerai donc que leurs références dans cet écrit, dans l'hypothèse que le statut de la classe soit un jour plus précisément défini.

⁵ Source : Site officiel européen eur-lex.europa.eu

⁶ Fossati, J et De la Forest, V, *Textes, recommandations et conseils relatifs aux élevages, dissections et plantation à l'école primaire*

⁷ Source : Académie de Grenoble, *Textes relatifs à l'élevage des animaux en classe*

- ✓ Décret n°2002-266 modifiant le Code rural.
- ✓ Arrêtés du 4/10/2004 modifiant l'arrêté du 12 décembre 2000 fixant les diplômes et les conditions d'expérience professionnelle requis par l'article R. 213-4 du code rural pour la délivrance du certificat de capacité pour l'entretien d'animaux d'espèces non domestiques.
- ✓ Arrêtés du 24/03/2005 modifiant l'arrêté du 10 août 2004 fixant les règles générales de fonctionnement des installations d'élevage d'agrément d'animaux d'espèces non domestiques et l'arrêté du 10 août 2004 fixant les conditions d'autorisation de détention d'animaux de certaines espèces non domestiques dans les établissements d'élevage, de vente, de location, de transit ou de présentation au public d'animaux d'espèces non domestiques.⁸

2.5- Réglementation des prélèvements d'animaux en milieu naturel.

S'il n'existe pas de liste d'animaux interdits dans les classes, il est cependant de la responsabilité de l'enseignant de se renseigner du statut de protection de l'espèce qu'il souhaite élever avec ses élèves. En effet, de nombreuses espèces sont aujourd'hui protégées en France. La capture et le prélèvement en milieu naturel en sont de ce fait interdits. L'intégralité des amphibiens (salamandres, tritons, grenouilles), des reptiles ou encore des oiseaux et des mammifères sont soumis à une réglementation très stricte.

Toutes les informations nécessaires sur les espèces protégées sont disponibles sur le site internet de l'Inventaire National du Patrimoine Naturel.

<https://inpn.mnhn.fr/reglementation/protection/listeProtections/national>

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, il est formellement interdit de prélever des têtards dans une mare, même si celle-ci est située dans un jardin privatif, afin d'observer la métamorphose en classe. Quelque soit la zone de prélèvement, privée ou publique, un animal protégé ne peut être capturé.⁹

Les dispositions réglementaires doivent également être vérifiées au niveau local. Les préfetures et les mairies sont en mesure de promulguer des arrêtés de protection régionaux

⁸ Source : Site officiel legifrance.gouv.fr

⁹ Source : Académie de Créteil, *Les élevages en classe*

et/ou temporaires. Une espèce peut être protégée sur une zone géographique précise, ou durant une période définie de l'année.

On citera par exemple un arrêté (cf. Annexe 1), émis par la préfecture de la Martinique en 2002, règlementant la capture et la vente du crabe de terre *Cardisoma guanhumi* sur l'île. Il stipule que la capture de cette espèce ne peut être faite que du 15 février au 15 juillet de chaque année, et que les spécimens capturés ne peuvent mesurer moins de sept cm. Au regard de la loi, toute infraction à cet arrêté pourra être sanctionnée d'une amende pouvant aller jusqu'à 22 500€ L'enseignant souhaitant introduire cette espèce dans sa classe doit en conséquence se conformer à la législation s'il souhaite prélever lui-même (ou lors d'une sortie de classe) les animaux de son élevage.

2.6- Gestion des animaux en fin d'élevage.

Selon l'article L.211.3 du code rural, les animaux prélevés dans le milieu naturel peuvent être libérés à la fin de l'élevage, en veillant à les réintroduire dans le lieu et le milieu dans lequel ils ont été prélevés.

En revanche, la libération en milieu naturel d'animaux, domestiques ou non domestiques, nés en captivés, est formellement interdite.

Le nouvel article L.211.3 du Code rural, issu de la loi du 2 février 1995, établit maintenant des règles générales portant sur toutes les introductions. Il interdit, en effet, « afin de ne porter préjudice ni aux milieux naturels ni à la faune et à la flore sauvage, d'introduire dans le milieu naturel, volontairement, par négligence, ou par imprudence, tout spécimen d'espèces animales ou végétales non domestiques ou non-cultivées, qui ne sont pas indigènes au territoire d'introduction ». En outre, l'autorité administrative a la faculté d'étendre cette interdiction à d'autres espèces, c'est-à-dire à des espèces domestiques ou cultivées ou à des espèces indigènes au territoire d'introduction, ce qui permettra de réglementer, par exemple, les renforcements de populations inopportuns. Des autorisations d'introduire des spécimens d'espèces dont l'introduction est interdite peuvent cependant être accordées par l'autorité administrative à des fins agricoles, piscicoles ou forestières, ou pour des motifs d'intérêt général, après évaluation des conséquences de l'introduction envisagée.¹⁰

¹⁰ De Klemm, C. (1996), *Les introductions d'organismes non indigènes dans le milieu naturel*

La mise en place d'un élevage en classe doit donc être un projet mûrement réfléchi en terme pédagogique, mais également en terme logistique. La reproduction des individus maintenus doit être contrôlée si cela est possible (séparation des individus mâles et femelles lorsqu'un dimorphisme sexuel existe). Dans le cas contraire, l'enseignant devra avoir conscience qu'il est de sa responsabilité de contrôler les naissances (destruction des œufs au besoin) ou de trouver un nouvel accueil aux jeunes animaux qui seront nés durant le projet. Différentes pistes peuvent être envisagées : conservation des jeunes par l'enseignant, transfert à une autre classe pour un autre projet, ou enfin adoption (élèves, entourage...).

2.7- Risques sanitaires pour les élèves.

La question des problèmes d'hygiène et de risques sanitaires liés à l'introduction d'animaux dans la classe n'est pas récente. Elle était déjà posée par un parlementaire, Monsieur Nicolas About, en session du 15 septembre 1980. Il interroge le ministre de l'Education Nationale sur l'existence d'une liste d'animaux autorisés dans les classes maternelles afin de prémunir les élèves de tout risque bactériologique, viral ou plus généralement de leur sécurité physique.¹¹

La réponse de Monsieur Christian Beullac, ministre de l'Education Nationale exprime le rôle et les responsabilités de l'enseignant sur le sujet :

Les instructions relatives aux actions pédagogiques, à l'école maternelle définies dans la circulaire n° 77-266 du 2 août 1977 stipulent que " Dès la section des petits également, les enfants devront avoir l'occasion de s'émouvoir à la vue d'un animal, de le soigner, de comprendre la nécessité de ne pas le faire souffrir ". Aucun texte ne donne une liste restrictive des animaux susceptibles d'être accueillis dans les classes. Le choix des animaux est laissé à l'initiative des maîtres compte tenu des suggestions des parents ou des enfants. Les précautions d'hygiène indispensables sont prises sous la responsabilité des enseignants qui s'assurent que les animaux introduits dans la classe présentent toutes les conditions maximum d'hygiène et règlent ponctuellement avec les familles les difficultés qui pourraient apparaître, par exemple dans des cas d'allergies incompatibles avec la présence de certains animaux.

Journal officiel du 17 novembre 1980¹²

Lors de la préparation du projet, l'enseignant doit consulter les parents d'élèves afin d'être informé des risques d'allergies existants. En cas du doute, il doit se rapprocher d'un

¹¹ Académie de Paris, *Animaux à l'école : les programmes ? la réglementation ? des exemples ...*,

¹² Journal officiel du 17 novembre 1980, débats parlementaires. Assemblée Nationale, p4845

vétérinaire ou des services vétérinaires locaux du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, qui seront à même de fournir les informations nécessaires sur les animaux concernés et d'orienter l'enseignant sur les précautions à prendre. Dans tous les cas, la présence d'animaux dans une classe sera l'occasion d'aborder le thème de l'hygiène avec les élèves.

2.8- Spécificité scolaire

Si tous les textes que nous avons cités précédemment ont rapport aux obligations concernant le bien-être animal et le respect de l'environnement, mes recherches bibliographiques montrent qu'il n'existe que très peu de lois s'appliquant particulièrement au milieu scolaire.

La première a été publiée en 1967. Elle traite de l'interdiction de la vivisection en classe. La vivisection est une dissection expérimentale pratiquée sur un animal vivant. Il n'est nullement précisé dans cette circulaire si elle est établie pour le respect du bien-être animal ou pour la protection psychologique des élèves.

Circulaire n°IV-67-70 du 6 février 1967

(Pédagogie, enseignements scolaires et orientation; sous-direction de l'organisation des études)

Texte adressé aux recteurs, aux inspecteurs d'académie et aux chefs d'établissement.

Travaux pratiques de sciences naturelles.

Mon attention a été appelée à plusieurs reprises sur le fait que la vivisection serait pratiquée dans les établissements scolaires au cours des séances de travaux pratiques de sciences naturelles.

Il apparaît que, si les instructions ministérielles en vigueur ne prévoient en aucune façon la pratique de la vivisection, le texte de certains programmes peut être interprété comme une invitation à y procéder.

Je vous demande de préciser à tous les maîtres enseignant les sciences naturelles et placés sous votre autorité qu'il est absolument interdit de faire pratiquer par des élèves ou de pratiquer devant eux des travaux de vivisection.

Une étude est entreprise en vue d'apporter à la rédaction des programmes en vigueur les modifications nécessaires pour écarter toute interprétation contraire.

J'appelle tout particulièrement votre attention sur l'importance que j'attache à l'observation des présentes instructions.

BOEN n°7 du 16 février 1967¹³

¹³ Source : Académie de Grenoble, *Circulaires 67-85*.

Il faut attendre 1985 pour qu'une note de service, publiée dans le Bulletin Officiel n°20 du 16 mai 1985, définisse plus clairement les droits et devoirs de l'enseignant sur la question de la mise en place d'un élevage d'animaux dans la classe. Il y est question du bien-être des animaux et du respect de leurs besoins physiologiques et éthologiques. L'accent est également mis sur la sensibilisation des élèves à leurs comportements, et à leurs devoirs civiques envers les animaux et envers la collectivité en tant que propriétaire d'animaux.

Cette circulaire de 1985, disponible en annexe 2 est une prémices à la notion de transdisciplinarité que nous aborderons ultérieurement. La présence d'animaux dans la classe prend une portée supérieure au simple support scientifique.

Il existe plusieurs autres textes relatifs à l'utilisation d'animaux dans les classes, mais ils traitent pour l'essentiel d'expérimentation animale dans le secondaire. Ils ne seront donc pas cités ici.

3- Inclusion de la pratique des élevages dans les nouveaux programmes de 2015

L'objectif de cet écrit étant de traiter de l'utilisation des élevages d'animaux comme support pédagogique dans les classes de primaire, il convient de s'intéresser à ce qu'il est inscrit à ce sujet dans les programmes scolaires de 2015, actuellement en vigueur.

3.1- Maternelle

Voici ce que disent les programmes scolaires de 2008 et de 2015 :

➤ Programme de 2008 :

Découvrir le vivant

Les enfants observent les différentes manifestations de la vie. **Élevages** et plantations constituent un moyen privilégié de découvrir le cycle que constituent la naissance, la croissance, la reproduction, le vieillissement, la mort.¹⁴

¹⁴ Bulletin officiel hors série n°3 du 19 juin 2008.

➤ Programme de 2015 :

Explorer le monde

L'enseignant conduit les enfants à observer les différentes manifestations de la vie animale et végétale. Ils découvrent le cycle que constituent la naissance, la croissance, la reproduction, le vieillissement, la mort en assurant les soins nécessaires aux **élevages** et aux plantations dans la classe.¹⁵

Bien que les programmes scolaires aient été modifiés en 2015, le terme d' « élevage » perdure entre 2008 et 2015. Afin d'acquérir les compétences énoncées dans la rubrique « découvrir le vivant », la présence d'un élevage dans la classe est un moyen d'observer et de comprendre le cycle de la vie. Cependant, si l'on compare les deux programmes, celui de 2015 apporte des précisions sur le rôle des élèves. Alors qu'ils « observent les différentes manifestations de la vie » dans le programme de 2008, ils « assurent les soins nécessaires aux élevages » dans le programme de 2015. Les élèves ne sont plus présentés comme des spectateurs, mais bien comme des acteurs du projet.

3.2- Cycle 2

Les programmes scolaires de cycle 2 de 2008 et 2015 indiquent :

➤ Programme de 2008 :

Découverte du monde

Ils dépassent leurs représentations initiales en observant et en manipulant.

Les élèves repèrent des caractéristiques du vivant : naissance, croissance et reproduction ; nutrition et régimes alimentaires des animaux. Ils apprennent quelques règles d'hygiène et de sécurité personnelles et collectives. Ils comprennent les interactions entre les êtres vivants et leur environnement et ils apprennent à respecter l'environnement.¹⁶

¹⁵ Bulletin officiel spécial n°2 du 26 mars 2015

¹⁶ Bulletin officiel hors-série n°3 du 19 juin 2008

➤ Programme de 2015 :

Questionner le monde

Connaitre des caractéristiques du monde vivant, ses interactions, sa diversité.

Connaissances et compétences associées	Exemples de situations, d'activités et de ressources pour l'élève
Connaitre des caractéristiques du monde vivant, ses interactions, sa diversité	
Identifier ce qui est animal, végétal, minéral ou élaboré par des êtres vivants. *Développement d'animaux et de végétaux. *Le cycle de vie des êtres vivants. *Régimes alimentaires de quelques animaux. *Quelques besoins vitaux des végétaux Identifier les interactions des êtres vivants entre eux et avec leur milieu. *Diversité des organismes vivants présents dans un milieu et leur interdépendance. *Relations alimentaires entre les organismes vivants. *Chaines de prédation. Identifier quelques interactions dans l'école	Observer, comme en maternelle, des manifestations de la vie sur soi, sur les animaux et sur les végétaux. Observer des animaux et des végétaux de l'environnement proche, puis plus lointain. Réaliser de petits écosystèmes (élevages , cultures) en classe, dans un jardin d'école ou une mare d'école. Réaliser des schémas simples des relations entre organismes vivants et avec le milieu. Suivi de ce qui entre et sort de la classe (papier, recyclage), de la cantine (aliments, eau, devenir des déchets).

Tableau 1: Extrait du programme cycle 2 « Questionner le monde »¹⁷

Concernant le cycle 2 (CP (cour préparatoire) - CE1 (cour élémentaire) en 2008, et CP-CE1-CE2 en 2015), la lecture des programmes de 2008 puis de 2015, montre une apparition du terme « élevage » dans le second, qui n'existait pas dans le premier. Les nouveaux programmes du cycle 2 incitent beaucoup plus les enseignants à la création de projets d'élevages d'animaux, tout en leur laissant leur liberté pédagogique quand à la façon de le faire et aux thèmes à aborder.

¹⁷ Bulletin officiel spécial n° 11 du 26 novembre 2015

3.3- Cycle 3

Etudions maintenant les programmes du cycle 3 de 2008 et 2015.

➤ Programme de 2008 :

Sciences expérimentales et technologie :

Présentation de l'unité du vivant : recherche de points communs entre espèces vivantes

Les stades du développement d'un être vivant (végétal ou animal).

Les modes de reproduction des êtres vivants

L'adaptation des êtres vivants aux conditions du milieu.

Places et rôles des êtres vivants ; notions de chaînes et de réseaux alimentaires.¹⁸

➤ Programme de 2015 :

Sciences et Technologie :

Décrire comment les êtres vivants se développent et deviennent aptes à se reproduire	
Identifier et caractériser les modifications subies par un organisme vivant (naissance, croissance, capacité à se reproduire, vieillissement, mort) au cours de sa vie. * Modifications de l'organisation et du fonctionnement d'une plante ou d'un animal au cours du temps, en lien avec sa nutrition et sa reproduction. * Différences morphologiques homme, femme, garçon, fille. * Stades de développement (graines-germination-fleur-pollinisation, œuf-larve-adulte, œuf-fœtus-bébé-jeune-adulte). Décrire et identifier les changements du corps au moment de la puberté. * Modifications morphologiques, comportementales et physiologiques lors de la puberté. * Rôle respectif des deux sexes dans la reproduction.	Pratique d' élevages , de cultures, réalisation de mesures. Cette étude est aussi menée dans l'espèce humaine et permet d'aborder la puberté. Il ne s'agit pas d'étudier les phénomènes physiologiques détaillés ou le contrôle hormonal lors de la puberté, mais bien d'identifier les caractéristiques de la puberté pour la situer en tant qu'étape de la vie d'un être humain. Des partenaires dans le domaine de la santé peuvent être envisagés.

Tableau 2: Extrait du programme cycle 3 « Sciences et Technologie »¹⁹

Comme pour le cycle 2, le terme « élevage » fait son apparition dans les programmes de 2015. Il n'est plus seulement question d'apprentissages par l'observation, mais bien aussi par la

¹⁸ Bulletin officiel hors-série n°3 du 19 juin 2008

¹⁹ Bulletin officiel spécial n° 11 du 26 novembre 2015

manipulation et l'implication des élèves dans un projet. L'introduction d'animaux dans la classe est encore une fois suggérée à l'enseignant.

Les programmes scolaires de 2015 donnent une part beaucoup plus importante à la mise en place de projets dans les classes. Les élevages d'animaux sont clairement présentés comme un outil pédagogique autorisé et conseillé à l'enseignant. En revanche, aucune indication n'est donnée sur le type d'élevage à utiliser et la façon dont l'enseignant doit le faire. Une entière liberté pédagogique est laissée aux enseignants sur le sujet. Nous allons donc voir maintenant quels types d'élevages sont fréquemment utilisés et conseillés par la bibliographie. Nous verrons ultérieurement si ces données correspondent à la réalité du terrain grâce au sondage effectué auprès d'un panel d'enseignants.

4- Différents types d'élevages

Rappelons d'abord que d'après le Journal Officiel du 17 novembre 1980, il n'existe aucune liste d'animaux interdits en classe. Sous réserve que l'enseignant ait respecté la législation que nous venons de détailler, tout animal peut être introduit dans une classe si sa présence présente un intérêt pédagogique.

De nombreux ouvrages, ressources académiques ou sites internet traitent de la mise en place d'un élevage d'animaux en classe. Notre objectif ici ne sera pas de faire une liste exhaustive de l'ensemble des animaux qu'il est possible d'élever dans une classe, mais plutôt de recueillir les données bibliographiques les plus fréquentes afin de les comparer avec les pratiques réellement appliquées par les enseignants d'aujourd'hui.

Parmi les espèces les plus citées dans les ressources consultées, les escargots et les phasmes sont de très loin ceux pour lesquels il est le plus facile de trouver des documents de travail.

Outre ceux-là, il est cependant possible de définir une courte liste d'animaux qui semblent avoir la préférence des enseignants. Les insectes y figurent parmi les plus représentés : fourmis, grillons, coccinelles, papillons. Viennent ensuite des petits mammifères comme le lapin ou le cochon d'inde, ou encore des animaux bien connus des enfants comme les poissons ou les vers de terre.

Ces espèces ne semblent pas choisies de façon arbitraire, mais en raison soit de leur facilité d’approvisionnement (prélèvement dans la nature, disponibilité en animalerie), soit de la grande variété d’apprentissages qu’ils permettent d’aborder.

Le tableau numéro 3 ci-dessous regroupe ces espèces, ainsi que les notions que chacune peut permettre de travailler en classe et un estimatif du matériel nécessaire pour la mise en place de l’élevage. Cette liste sera réutilisée ultérieurement dans notre sondage.

Espèces	Activités les plus adaptées pour chaque espèce : observation du...			Moyens	Espèces à privilégier (locales et faciles à élever)
	...comportement et morphologie	...cycle de vie	...rôle dans l'écosystème		
Arthropodes					
Cloportes	X		X	*	
Araignées	X			**	
Fourmis	X	X	X	***	
Coccinelles	X	X	X	*	
Phasmes	X	X		*	
Grillons	X	X		*	
Papillons	X	X		*	
Ténébrions	X	X		*	
Mammifères					
Cochon d’Inde	X	(X)		***	
Lapin domest.	X	(X)		***	
Souris blanche	X	X		***	
Divers					
Vers de terre	X		X	**	
Escargots	X	X		*	
Poissons	X	(X)		***	
Elevages multi-espèces					
Aquarium : la mare	X		X	***	
Aquarium : le bord de mer	X		X	***	
Aquarium : la faune du sol	X		X	**	

Moyens : *Ne nécessite pas de matériel spécifique hormis un vivarium,
 ** Nécessite l’achat ou la fabrication de matériel spécifique peu onéreux,
 ***Nécessite l’achat ou la fabrication de matériel spécifique plus important et/ou l’achat des animaux.

Tableau 3: Animaux utilisables dans un élevage en classe. Moyens à mettre en œuvre et enseignements possibles.²⁰

²⁰ Source : Cottureau, V. (2011), Elevage en classe. *Le colporteur des sciences en Vendée*. Terre des sciences.

Dans ce document, Cottureau (2011), médiatrice scientifique pour l'Académie de Vendée, propose un petit guide synthétique permettant à l'enseignant de juger rapidement de la faisabilité de son projet en fonction de son contexte de classe : Quelle doit être la durée du projet ? A quelle saison ? Avec quel matériel ? Où se procurer les animaux ? Quelles sont les précautions à prendre ?

4.1- Le Phasme

Le phasme est l'un des insectes les plus utilisés dans les élevages en classe. Il a l'avantage de ne présenter que de très faibles risques allergènes, d'être facile à obtenir et à maintenir et de pouvoir être le support de nombreuses thématiques de travail. Il existe près de 3000 espèces de phasmes dans le monde, dont trois vivent en France métropolitaine et 10 en Guadeloupe. Leur taille peut varier d'environ 1cm à plus de 55cm²¹.

Pouvant être utilisé de la petite section au CM2, il permet d'évoquer des notions aussi diverses que :

- la nutrition : il y a souvent dépendance alimentaire à un type de végétal en particulier
- la reproduction : chez les plus jeunes, on étudiera l'œuf et sa durée d'incubation, chez les plus grands, il sera possible d'introduire la notion de parthénogénèse
- la locomotion et le rythme de vie nocturne de l'animal
- la croissance : les larves sont identiques aux adultes et grandissent par intervalles en muant tous les 15 à 20 jours
- les stratégies adaptatives : le mimétisme est la technique de défense la plus courante chez les phasmes

Selon la fiche technique²² disponible en annexe 3, un élevage de phasme ne demande que très peu de matériel et peu de temps. Les animaux sont installés dans un terrarium fermé, dont le sol est recouvert de terre. Des supports végétaux sont ajoutés pour agrémenter l'espèce. Plusieurs branches du végétal identifié comme source de nourriture sont disposées dans le terrarium. Le terrarium est fermé hermétiquement par du grillage, permettant une aération

²¹ Source : Eduscol. (2015). Ressources maternelle - *Explorer le monde du vivant, des objets et de la matière*. Les élevages

²² Source : Pollard, F., Mirgalet F., Blochet F., Chovet C., (2008). Fiche technique pour conduire un élevage de phasmes. *La scolarisation des insectes*.

suffisante à la respiration des animaux, mais empêchant tout risque d'évasion des spécimens maintenus.

Les ressources suivantes peuvent apporter des éléments et idées de pistes à explorer :

- La fiche Eduscol Ressources maternelle. Explorer le monde du vivant, des objets et de la matière. Les élevages
- La fondation « la main à la pâte », un site internet dédié aux enseignants, consultable à <http://www.fondation-lamap.org>
- Site internet de l'OPIE, Office Pour les Insectes et leur Environnement
- *L'élevage des phasmes*, C. et A. Bauduin, Philippe Gérard Editions

4.2- L'escargot

Autre animal incontournable des élevages installés dans les classes, il semble plus utilisé par les enseignants de maternelle que d'élémentaire.

L'escargot, nom vernaculaire pour désigner l'ensemble des gastéropodes à coquille est un animal généralement très bien connu des enfants. Il existerait près de 500 espèces d'escargots en France, de taille allant de quelques centimètres à plus de 15 centimètres.

C'est un animal herbivore, facile à capturer dans le jardin ou la cours de l'école, et ne demandant que très peu de matériel pour le maintenir en captivité. Un aquarium d'environ 30 cm par 20 cm est suffisant. Il est fermé à l'aide d'un couvercle aéré, sur lequel des poids sont disposés afin d'empêcher les escargots de s'enfuir. Le sol est recouvert de terre, de quelques éléments naturels (pierres, bois...) et de la nourriture est mise quotidiennement à leur disposition.²³

Comme pour les phasmes, les escargots permettent d'évoquer de nombreux sujets avec les élèves :

- La nutrition : la majorité des escargots terrestres sont phytophages
- L'anatomie : présence d'un pied musculeux, yeux portés sur une paire d'antennes
- La locomotion : un seul pied qui se contracte, et sécrétion de mucus pour faciliter les déplacements
- La reproduction et la croissance

²³ Source : Fondation « La main à la pâte », <http://www.fondation-lamap.org/>

Si l'élevage est réalisé dans une zone tempérée (France métropolitaine par exemple), il peut être intéressant de garder l'élevage dans la classe pendant plusieurs mois consécutifs afin d'observer le comportement d'hivernage des escargots lorsque la température extérieure diminue.

En classe de maternelle, la présence d'un élevage d'escargots (et plus généralement la présence d'un élevage) est l'opportunité de travailler des compétences autres que scientifiques. Le langage, écrit ou oral, l'hygiène, la motricité, le graphisme ne sont que quelques exemples de ce qu'un enseignant peut exploiter à travers son élevage.²⁴

4.3- L'aquarium

L'aquarium est un type d'élevage fréquemment rencontré dans les classes. Si l'approvisionnement en animaux est aisé (animalerie, pêche), le matériel nécessaire, ainsi que les connaissances techniques requises peuvent s'avérer être un frein pour de nombreux enseignants. De plus, alors qu'il est facile de transporter un petit récipient contenant des phasmes ou des escargots, déplacer un aquarium en eau est plus contraignant et doit être pris en compte lors de l'installation afin d'anticiper la gestion de l'élevage durant les vacances scolaires.

Nous attirons également l'attention sur l'aspect sécuritaire. La mise en place d'un aquarium nécessitant d'utiliser conjointement eau et électricité, l'enseignant doit apporter le plus grand soin à son montage et protéger toutes les installations électriques.

De très nombreuses espèces peuvent être présentées dans l'aquarium. Le choix semble déterminé par l'âge des élèves et les notions abordées.

- Le poisson rouge (*Carassius auratus*) serait à destination des plus jeunes, afin d'observer les formes et les couleurs, la respiration, la nutrition et la locomotion
- Les poissons plus petits comme les vivipares (guppys, *Poecilia reticulata*, ou gambusie, *Gambusia affinis*) permettraient aux plus grands d'observer en plus la reproduction.²⁵

Il existe par ailleurs une multitude d'espèces de poissons qu'il est possible d'élever en aquarium. Le contexte de la classe peut orienter ce choix : proximité d'une mare, d'une

²⁴ Delporte, M. *A la rencontre des escargots*. Fondation La main à la pâte

²⁵ Source : Fondation « La main à la pâte », <http://www.fondation-lamap.org/>

rivière, de la mer. Un aquarium peut être envisagé comme la reproduction à échelle miniature d'un véritable écosystème, et devenir le point de départ de nombreux thèmes d'Education au Développement Durable.²⁶

5- Conclusion de la première partie

Il est important de rappeler ici qu'un élevage d'animaux en classe reste un support pédagogique. Dans la mesure du possible, il est conseillé aux enseignants utilisant ce type de projets de le compléter par des observations de terrain. Des sorties scolaires dans la nature, ou des visites d'établissements zoologiques permettent aux élèves d'élargir leur vision de l'animal au-delà de la captivité.

Toutes les ressources consultées ayant pour thème l'utilisation d'un élevage d'animaux en classe montrent que beaucoup de pistes de travail, autres que scientifiques, peuvent être traitées et que l'élevage peut servir de support à l'acquisition de nombreuses compétences. La transdisciplinarité demandée par les programmes de 2015 est pleinement atteinte dans ces démarches.

La prochaine partie aura pour objectif de comparer la théorie et la pratique : quels sont les animaux élevés dans les classes ? Quels animaux sont choisis pour tel ou tel niveau ? L'élevage est-il utilisé comme un support de croisement des disciplines ?

Partie II : Expériences concrètes de professeurs des écoles

1- Présentation du sondage

Afin d'éprouver nos hypothèses de travail sur l'utilisation d'un élevage d'animaux à des fins pédagogiques dans une classe de primaire, j'ai choisi d'interroger des collègues professeurs des écoles sur leurs pratiques professionnelles.

Pour cela j'ai créé un questionnaire, diffusé par email et via les réseaux sociaux (groupes d'enseignants sur Facebook). Il est constitué de 24 questions. Pour la plupart, les réponses

²⁶ Source : Béguier, D., Comes, P. (2002). *Un aquarium pour apprendre : choisir, installer, entretenir, peupler son aquarium*. CRDP de Poitou-Charentes.

sont sous forme d'un choix binaire ou choix multiple. Il est volontairement laissé peu de zones d'expression libre. Deux raisons ont guidé ce choix :

- En ayant que des cases à cocher, j'ai créé un questionnaire rapide à remplir. Il ne demande que quelques minutes aux personnes sondées.

Des zones de commentaire ont été insérées afin d'obtenir des informations et anecdotes utiles à la rédaction de cet écrit, mais non indispensables au traitement des résultats.

- Le traitement des données et la synthèse des résultats sont facilités par la normalisation des réponses. Il n'est pas nécessaire de retraiter les réponses avant de les utiliser dans un logiciel statistique.

Ce sondage a été créé et géré via le logiciel en ligne Google Forms. Il permet de rédiger les questions, selon le modèle choisi, et de diffuser directement le lien internet. Les réponses sont collectées et stockées sur un fichier de type tableur, attaché au compte Google du créateur du questionnaire. Les résultats sont ainsi consultables à n'importe quel moment et depuis n'importe quel support de connexion à internet.

Le questionnaire, tel qu'il a été proposé est disponible en annexe n°4

Les résultats sont proposés sous Google Forms de façon indépendante (réponse par réponse) ou de façon synthétique, grâce à un module de statistiques simple.

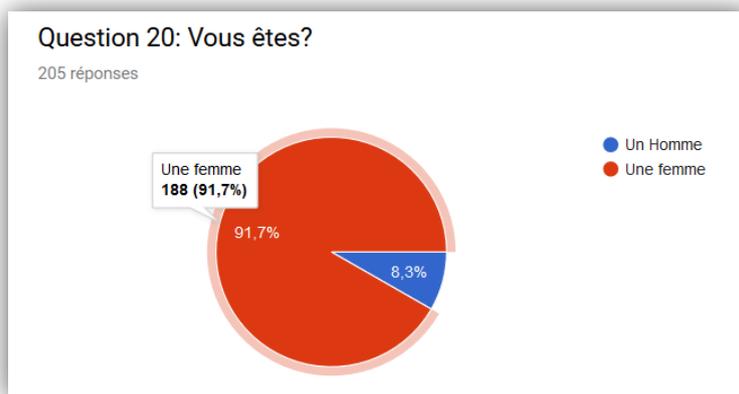
Nous disposons d'un panel de 206 enseignants pour ce sondage. Compte tenu de sa taille, notre échantillon peut être considéré comme représentatif pour valider ou invalider nos hypothèses.

Commençons par analyser notre échantillon.

1.1- Sexe

Le graphique 1, issu des réponses à la question n°20 nous indique que notre panel est constitué de 8.3% d'hommes. Cette proportion est en deçà de la moyenne nationale qui d'après les dernières données INSEE (Institut National de la statistique et des Etudes Economiques) est de 16.9%.²⁷

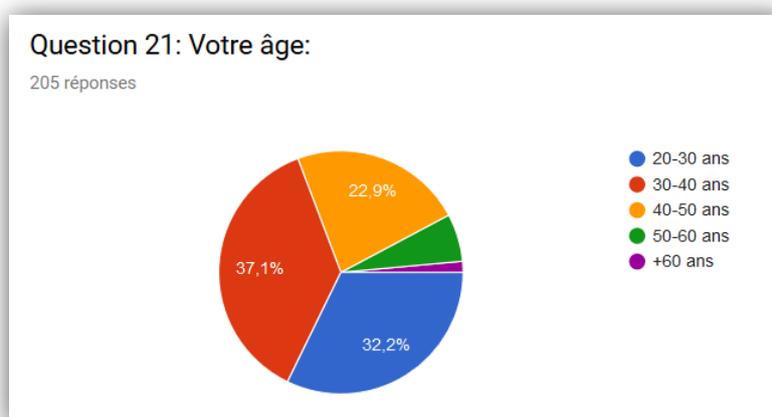
²⁷ Source : INSEE (2017)



Graphique 1: Réponse à la question n°20. Proportion Homme/Femme du panel.

1.2- Age

La question 21 montre une répartition relativement homogène entre trois tranches d'âges : 20-30 ans, 30-40 ans et 40-50 ans. Comme nous pouvons le constater sur le graphique 2, les deux dernières tranches d'âge (50-60 ans et +60 ans) sont beaucoup moins représentées, ne cumulant à elles-deux que 7.8% des réponses (6.3% de personnes sondées ont entre 50 et 60 ans, et 1.5% a plus de 60 ans, soit trois personnes).



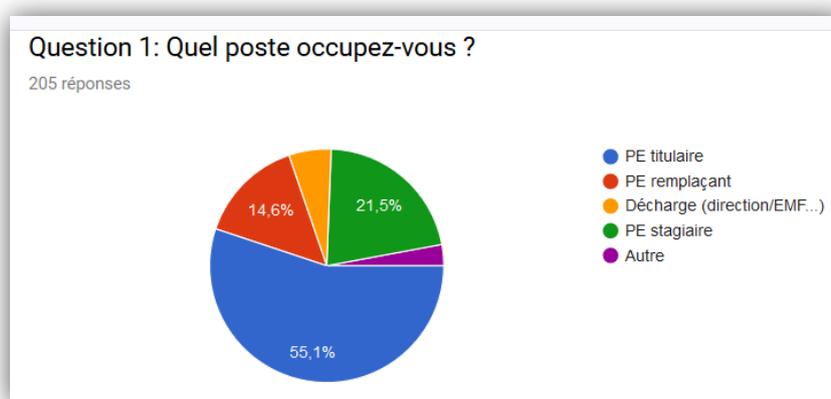
Graphique 2: Réponse à la question n°21. Age des personnes interrogées

Le mode de diffusion du questionnaire peut être à l'origine d'un biais dans nos résultats. Les réseaux sociaux sont encore aujourd'hui un outil de communication privilégié des jeunes générations. Ceci peut expliquer la faible représentation des quinquagénaires et des sexagénaires.

1.3- Profil professionnel

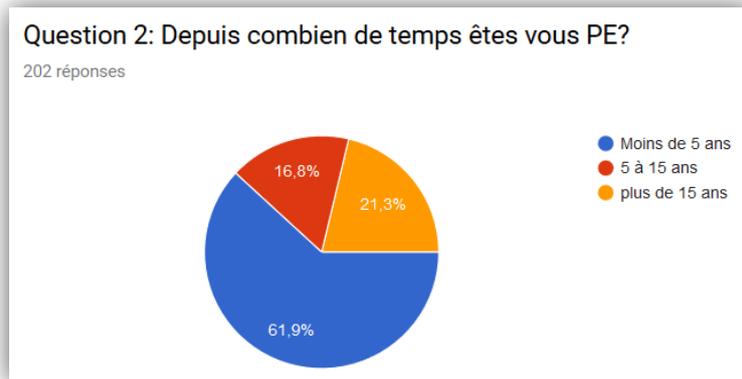
Les questions numéro 1 et 2 nous renseignent sur le profil des enseignants qui ont accepté de répondre.

Comme nous pouvons le voir sur le graphique 3, plus de la majorité (55.1%) des sondés sont professeurs titulaires de leur classe. Le deuxième groupe est constitué des professeurs des écoles stagiaires. Cette catégorie est probablement surreprésentée en raison d'un effet de solidarité entre stagiaires. Tous les stagiaires ayant à produire un écrit réflexif ou un mémoire pour valider l'année de formation, ils sont de ce fait plus sensibles aux demandes de collaboration de leurs collègues.



Graphique 3: Réponse à la question n°1. Poste occupé

Le graphique 4 ci-dessous illustre les résultats obtenus à la question numéro 2. Notre panel de sondage est en majorité constitué de jeunes enseignants, ayant moins de cinq années d'expérience professionnelle. Tout comme pour la proportion de professeur des écoles stagiaires, nous pouvons penser que les jeunes enseignants sont plus disposés à répondre. Tous étaient stagiaires moins de cinq ans auparavant. Ils ont encore en mémoire leur expérience personnelle de l'écriture de leur mémoire. Ils sont donc plus sensibles aux demandes de participation.



Graphique 4: Réponse à la question n°2. Ancienneté

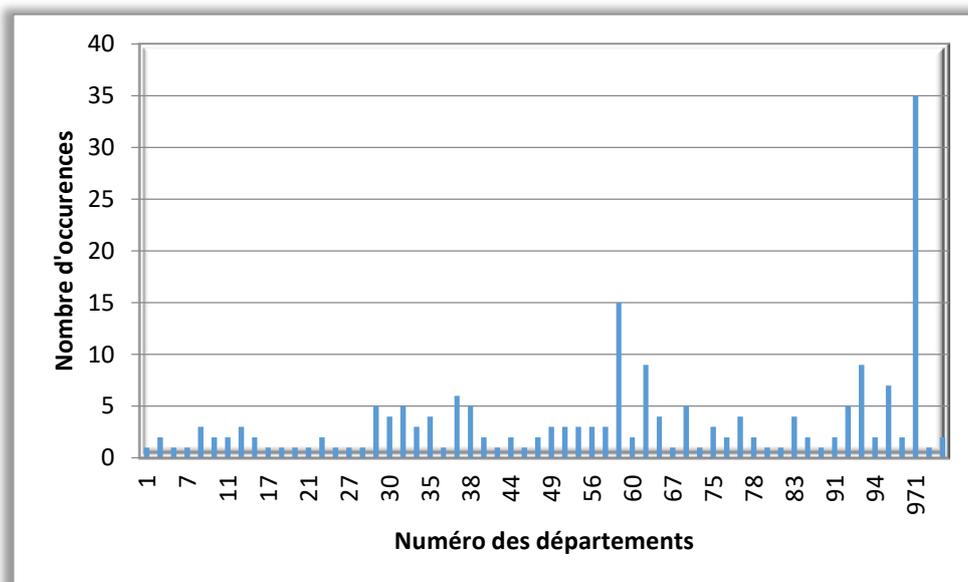
En croisant les données « âge » et « expérience professionnelle », nous constatons que la plus grande majorité des enseignants ayant plus de 15 ans d'expérience sont titulaires de leur classe. Sur ces 43, seuls quatre exercent à un autre poste : un est titulaire remplaçant, un est décharge, et deux répondent « autre », sans préciser leur poste. Nous avons donc plus de 90% de titulaires dans cette tranche d'ancienneté.

Parmi les 34 personnes ayant entre cinq et 15 ans d'expérience, deux ont un poste de titulaire remplaçant, deux autres ont un poste de décharge, et un, un poste « autre ». Nous avons donc 90% de titulaires dans cette tranche d'ancienneté.

En revanche, pour les enseignants ayant moins de cinq années d'expérience professionnelle, soit 125 personnes, les professeurs titulaires ne représentent plus que 36% (45 personnes).

1.4- Lieu d'exercice

Sur l'ensemble des réponses, 49 départements sont représentés, à travers toute la France métropolitaine, les DROM (Départements et Régions d'Outre-Mer) : Guadeloupe et Réunion et la Belgique. Le graphique 5 montre la répartition des départements de résidence des personnes sondées.

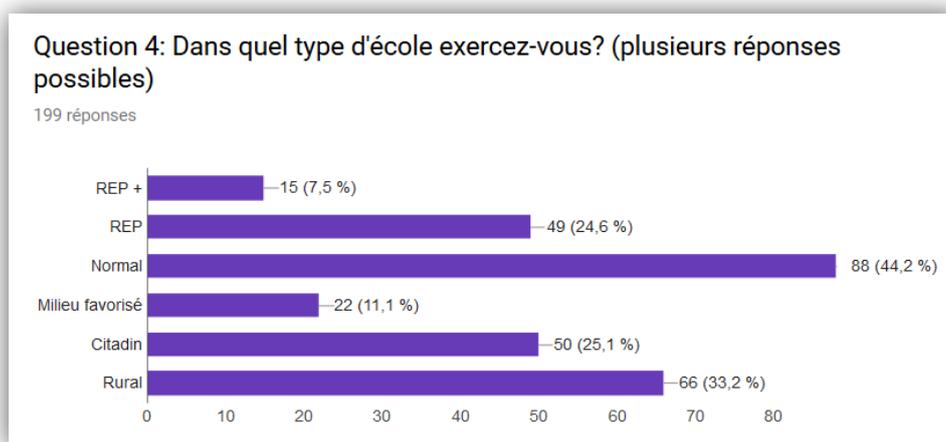


Graphique 5: Réponse à la question n°23. Lieu de résidence

Tous les types d'écoles sont représentés, que ce soit les écoles classées REP (Réseau d'Education Prioritaire) ou REP+, des écoles que nous qualifierons de « normales », et des écoles situées en milieu favorisé.

La question numéro 4 nous indique un nombre à peu près équivalent d'écoles situées en zone rurale (66 réponses) ou en zone citadine (50 réponses).

Ces résultats sont représentés sur le graphique 6 ci-dessous.



Graphique 6: Réponse à la question n°4. Typologie d'école

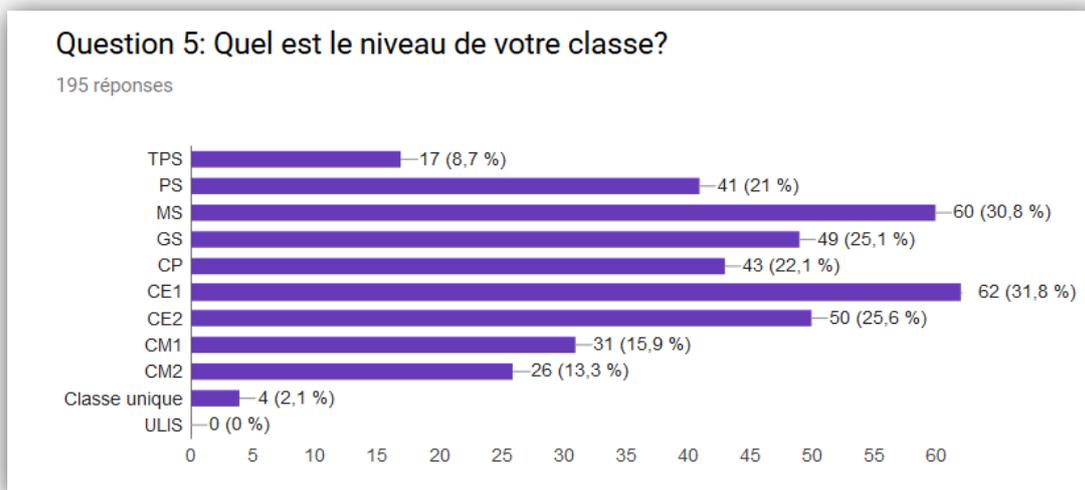
La question 5 nous permet également de constater que notre échantillon de réponses concerne l'ensemble des niveaux du primaire, de la très petite section de maternelle (TPS) au CM2,

avec quelques cas de classes uniques ou classes ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire)

Ayant laissé la possibilité de cocher plusieurs cases pour les besoins des enseignants remplaçants ou décharges exerçant sur plusieurs niveaux, nous pouvons voir que le cumul des réponses de chaque niveau (388 réponses cumulées) est supérieur au nombre de réponses données par le panel (195 réponses). Cela nous indique juste que certains enseignants exercent sur des multi niveaux. L'analyse fine des résultats montre également que certains enseignants ont coché l'ensemble des niveaux dans lesquels ils ont dû utiliser un élevage d'animaux.

La répartition maternelle / primaire est à peu près égale : 43% de classes de maternelle, 55% de classes de primaire.

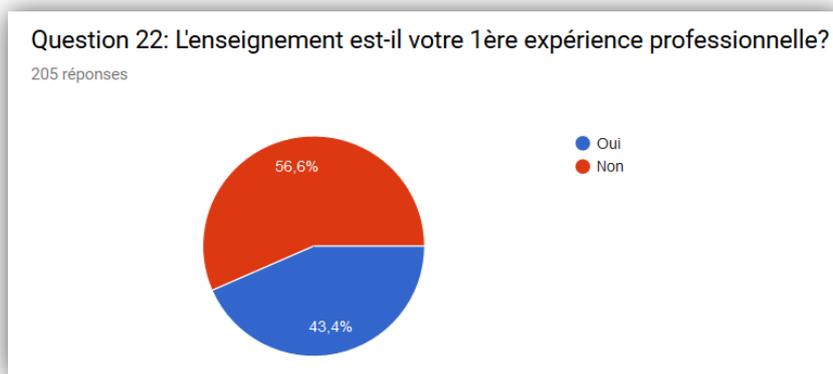
La répartition des classes est visible sur le graphique 7.



Graphique 7: Réponse à la question n°5. Répartition des niveaux d'enseignement.

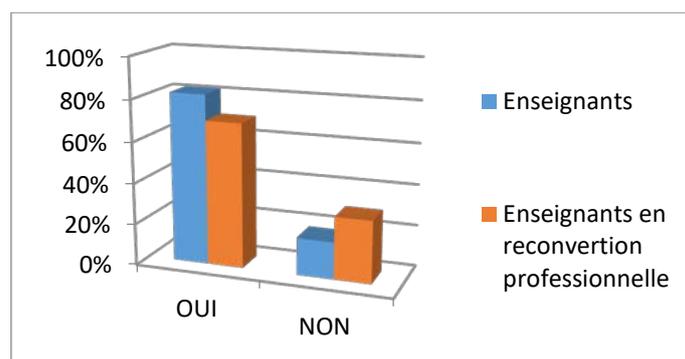
1.5- Remarques

Pour 56.6% des enseignants consultés, le métier de professeur des écoles n'est pas leur première expérience professionnelle (cf. graphique 8). Ils viennent de tous les horizons : secrétariat, finance, tourisme, milieu médical, communication, informatique, commerce, restauration, animation, et encore bien d'autres branches professionnelles.



Graphique 8: Réponse à la question n°22. Antécédents professionnels

Sur le graphique 9, nous pouvons voir que parmi ceux dont le métier de professeur des écoles est la première expérience professionnelle, 80% ont déjà utilisé un élevage dans leur classe, alors que chez les enseignants en reconversion, cette proportion descend à 70%.

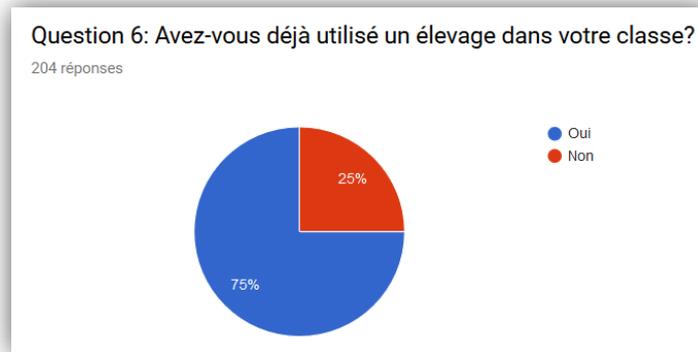


Graphique 9: Pourcentage d'enseignants ayant déjà utilisé un élevage dans sa classe.

2- Résultats

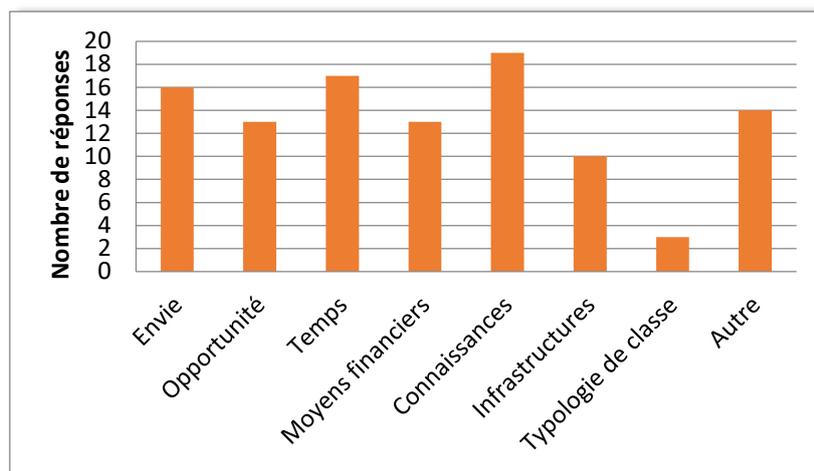
2.1- Utilisation d'un élevage d'animaux

D'après le graphique 10, 75% des professeurs des écoles interrogés déclarent avoir déjà utilisé un élevage d'animaux dans leur classe. Ceci semble donc une activité courante. Il faut cependant pondérer ce résultat. Ce questionnaire a été proposé aux enseignants, il est probable que des enseignants qui ne s'intéressent pas à ce thème parce qu'ils ne pratiquent pas n'aient pas pris la peine de répondre, ce qui apporte un biais à notre résultat.



Graphique 10: Réponse à la question n°6. Utilisation d'un élevage d'animaux en classe.

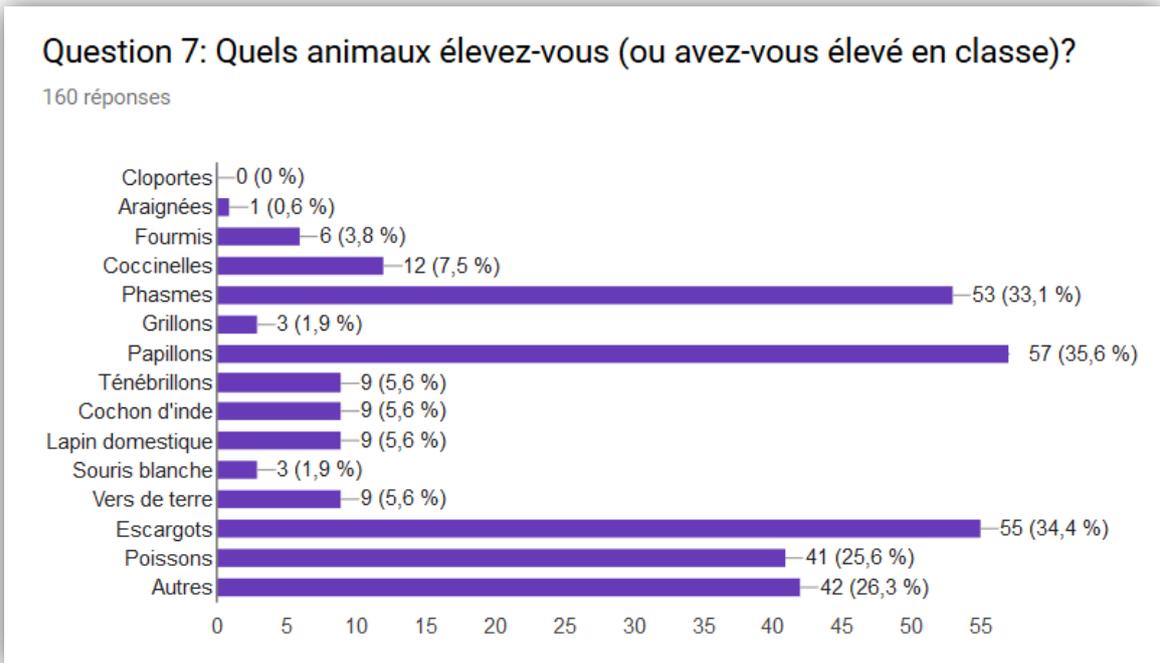
Parmi les 25% de réponses négatives, les raisons les plus fréquemment exposées sont : le manque de connaissances, le manque de temps ou encore l'absence d'envie de mettre en œuvre ce type de projet. Le graphique 11 détaille ces raisons.



Graphique 11: Raisons évoquées dans le sondage pour ne pas utiliser un élevage d'animaux en classe

Afin de savoir quels sont les animaux les plus fréquemment utilisés, la même liste que celle proposée dans l'ouvrage de Valérie Cottreau (2011) pour « Le colporteur des sciences en Vendée » a été soumise aux votes.

Trois animaux se détachent très nettement des autres : le papillon, l'escargot et le phasme. Viennent ensuite le poisson et la réponse « autre ». Nous pouvons remarquer sur le graphique 12 que les mammifères sont peu représentés en comparaison des insectes.



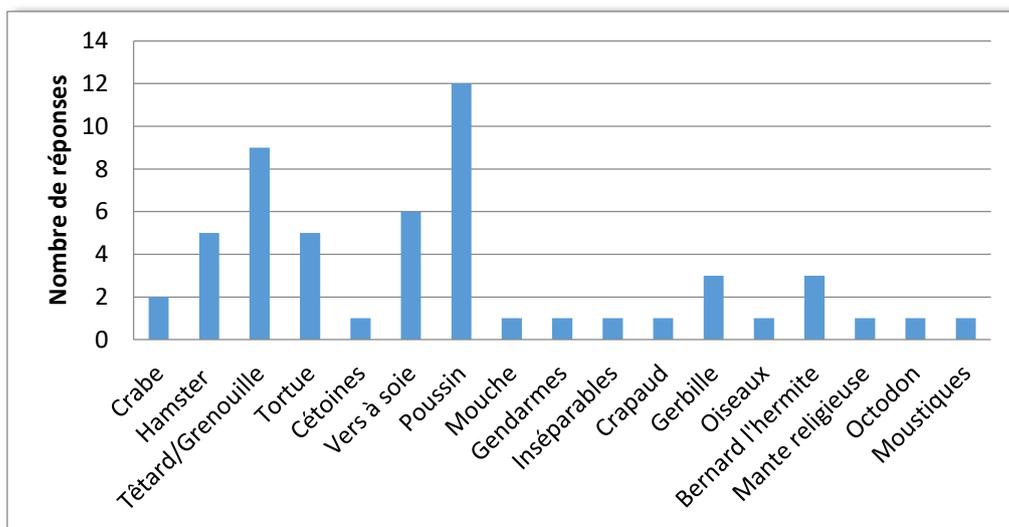
Graphique 12: Réponse à la question n°7. Animaux utilisés en classe.

La réponse « autre » étant la quatrième réponse, nous avons analysé plus finement les réponses données dans la partie « commentaire libre ».

Deux animaux sont beaucoup plus cités que les autres : le poussin et le têtard. Si on peut comprendre l'utilisation du poussin par la facilité d'approvisionnement, ainsi que par la connaissance qu'ont les enfants de cet animal, il est en revanche dérangent de voir que le têtard est autant utilisé. Comme nous l'avons vu dans la partie législation, les amphibiens sont protégés en France et leur capture, à n'importe quel stade de leur évolution, et dans n'importe quel lieu privé ou public est interdite²⁸. Cela dénote un manque de connaissance et de formation sur la législation autour des élevages pour les professeurs des écoles.

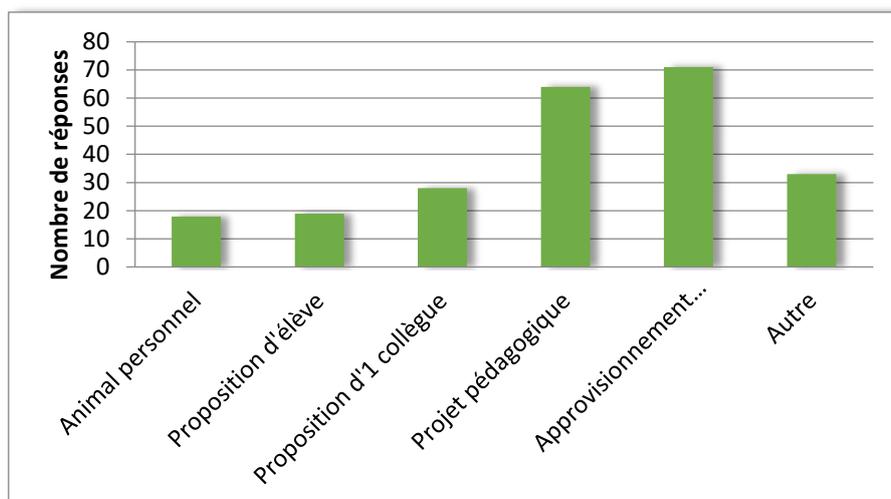
Sur 160 réponses, nous obtenons une diversité de 30 espèces animales différentes.

²⁸ Seules les espèces *Rana esculenta* et *Rana Temporaria* bénéficient d'une protection partielle. Elles peuvent être capturées et transportées à des fins de consommation familiale mais pas à des fins pédagogiques. Source : Extrait de la loi relative à la protection de la nature



Graphique 13: Répartition des animaux évoqués dans la section « autre » de la réponse n°7

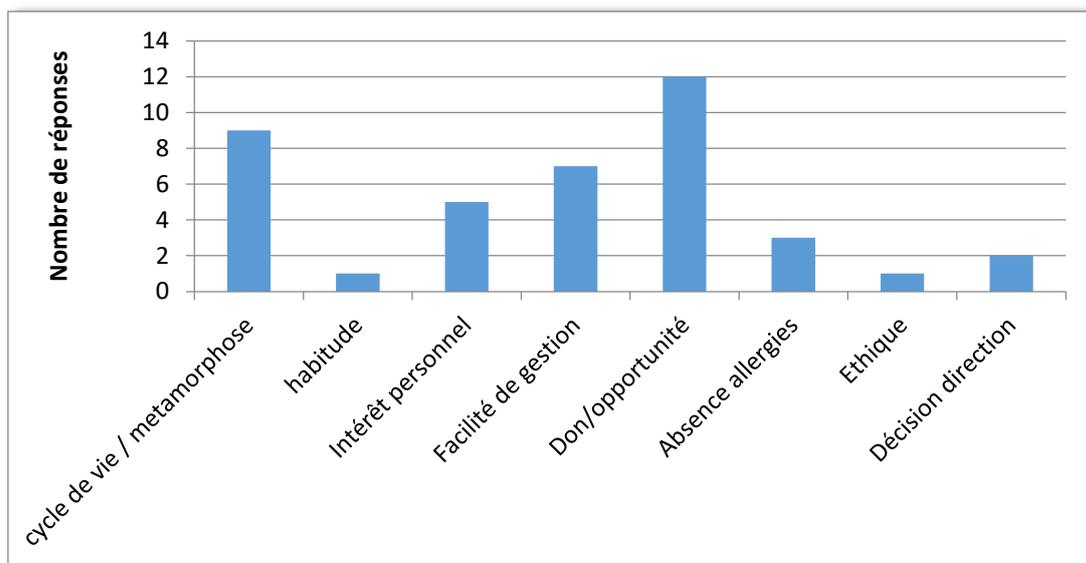
Comme nous pouvons le constater sur le graphique 14, la facilité d’approvisionnement est la première raison du choix de l’animal. La mise en place d’un projet pédagogique de classe ou d’école représente la seconde raison évoquée.



Graphique 14 : Réponse à la question n°8. Raisons motivant le choix de l’animal.

Parmi les raisons « autres » qui ont été précisées (détail en graphique 15), on note que souvent les enseignants saisissent une opportunité par le don d’un animal (d’un autre enseignant, d’un parent d’élève) ou la découverte d’un animal avec les élèves dans la cour ou lors d’une sortie de classe.

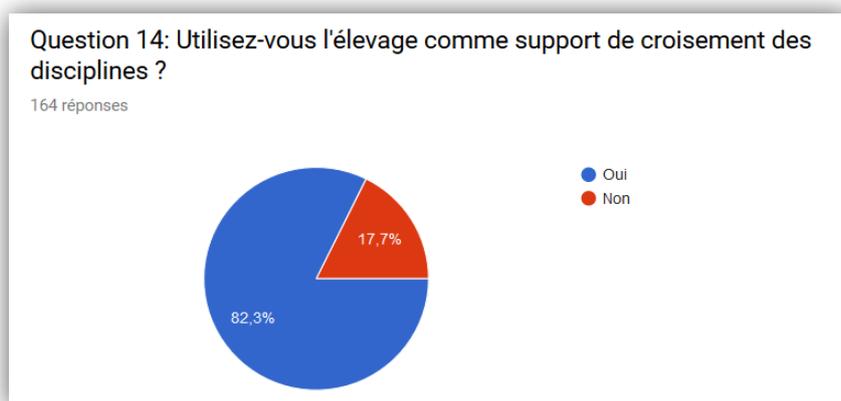
Neufs enseignants nous déclarent également avoir choisi leur animal en fonction du cycle de vie court et observable sur une année scolaire ou en raison des métamorphoses rapprochées qui permettent de voir rapidement l’évolution de l’animal.



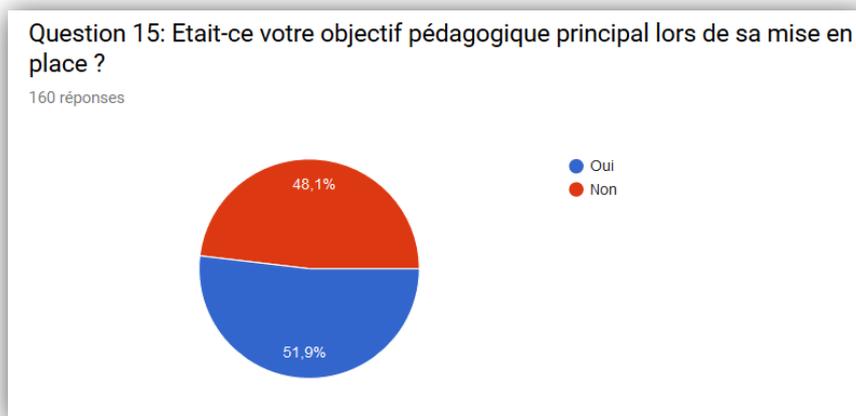
Graphique 15: Détail des raisons « autres » de la question n°8

2.2- L'élevage d'animaux comme support de croisement des disciplines

Les graphiques 16 et 17, qui synthétisent les réponses des questions 14 et 15 montrent que plus de 82% des enseignants qui ont répondu utilisent leur élevage comme support de croisement des disciplines. Pourtant seuls 52% en avaient l'intention lors de la mise en place du projet. L'utilisation transdisciplinaire semble se mettre en place au fur et à mesure, en fonction des opportunités et des situations qui se présentent.



Graphique 16: Réponse à la question n°14. Utilisation de l'élevage comme support de croisement des disciplines



Graphique 17: Réponse à la question n°15. Objectif transdisciplinaire lors de la mise en place de l'élevage

Le graphique n°18, issu de la question 18 nous montre d'ailleurs bien que la grande majorité des enseignants interrogés trouvent le fait d'introduire un élevage d'animaux en classe en accord avec le principe de transdisciplinarité demandé dans les nouveaux programmes de 2015.



Graphique 18: Réponse à la question n°18. Concordance de l'élevage avec les nouveaux programmes de 2015

Sur les six personnes ayant répondu « non » à cette question, une seule a déjà utilisé un élevage dans sa classe. Les autres enseignants indiquent dans la zone de commentaire être opposés par principe au fait de maintenir des animaux en captivité, et surtout en milieu scolaire. Leur réponse se base donc sur des convictions personnelles et non sur une expérience vécue de l'utilisation d'un élevage dans un objectif de transdisciplinarité.

2.3- L'âge des élèves et les objectifs d'apprentissage impactent le choix de l'animal par l'enseignant.

En croisant les réponses obtenues aux questions numéro 5 et 7, nous pouvons vérifier s'il existe une corrélation entre le niveau de la classe et les animaux qui y sont utilisés.

Pour cela nous avons comptabilisé par niveau le nombre d'occurrence de chaque animal. Les résultats sont regroupés dans le tableau un ci-dessous :

	TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	ULIS	Classe unique
Araignées			1	1							
Fourmis	1	3	1		1		1				1
Coccinelle		2	5	4	4	4	1			1	
Phasme	4	11	12	18	12	13	13	5	7	2	2
Grillons			1	2	2						
Papillons	8	14	18	11	13	18	16	10	5	3	2
Ténébrions	1	1	2	4	3	1	1	1	1		
Cochon d'inde	2	6	5	1	1	2	1	2	1		
Lapin domestique	3	4	3	3	2	1					
Souris blanche			1		1	1	1	1			
Vers de terre	1	1	2	3	2	4	4	1	1		
escargot	4	13	21	16	9	16	10	3	5		1
Poisson	2	10	15	14	8	5	4	2	1	1	1
Crabe		1	1	1		1		1			
Hamster				3	1	2	1				
Têtard/Grenouille	1		1	2	1	1	4	2	1		
Tortue		3	3	2							
Cétoines			1	1							
Vers à soie		2	3	2	1						1
Poussin	1	2	3	5	3	1	2	1	1		
Mouche					1	1	1	1	1		
Gendarmes	1	1	1	1				1	1		
Inséparables							1				
Crapaud						1	1				
Gerbille		1	2	2	2	2	1	1	1	1	1
Oiseaux					1	1					
Bernard l'Hermite		1	2	2	1	2	1	1	1		
Mante religieuse				1	1						
Octodon			1	1							
Moustiques					1	1	1				

Tableau 4: Occurrence de chaque animal par niveau scolaire.

Certains animaux n'étant cités que dans quelques cas, ils ne sont pas suffisamment représentatifs. Nous choisissons donc de restreindre l'analyse aux animaux présentant le plus d'occurrences, en jaune dans le tableau 4.

Les animaux réputés les plus « populaires » en classe sont présents dans tous les niveaux ou presque.

- Le phasme, le papillon, l'escargot et le poisson se retrouvent de la très petite section au CM2.
- Le cochon d'inde est utilisé dans tous les niveaux, mais il est plus fréquent en maternelle.
- Le vers de terre est utilisé dans tous les niveaux mais il est plus fréquent en cycle 2.
- La coccinelle et le lapin domestique sont principalement utilisés en maternelle. Ils ne sont pas utilisés en cycle 3.
- Le poisson est principalement élevé en cycle 1.
- Le têtard et le poussin sont faiblement représentés, mais sont présents dans tous les niveaux
- Le vers à soie est majoritairement utilisé en maternelle.
- Tous les animaux utilisés en cycle 3 sont utilisés en maternelle mais la réciproque n'est pas vraie. Des animaux présents en maternelle sont absents du cycle 3.

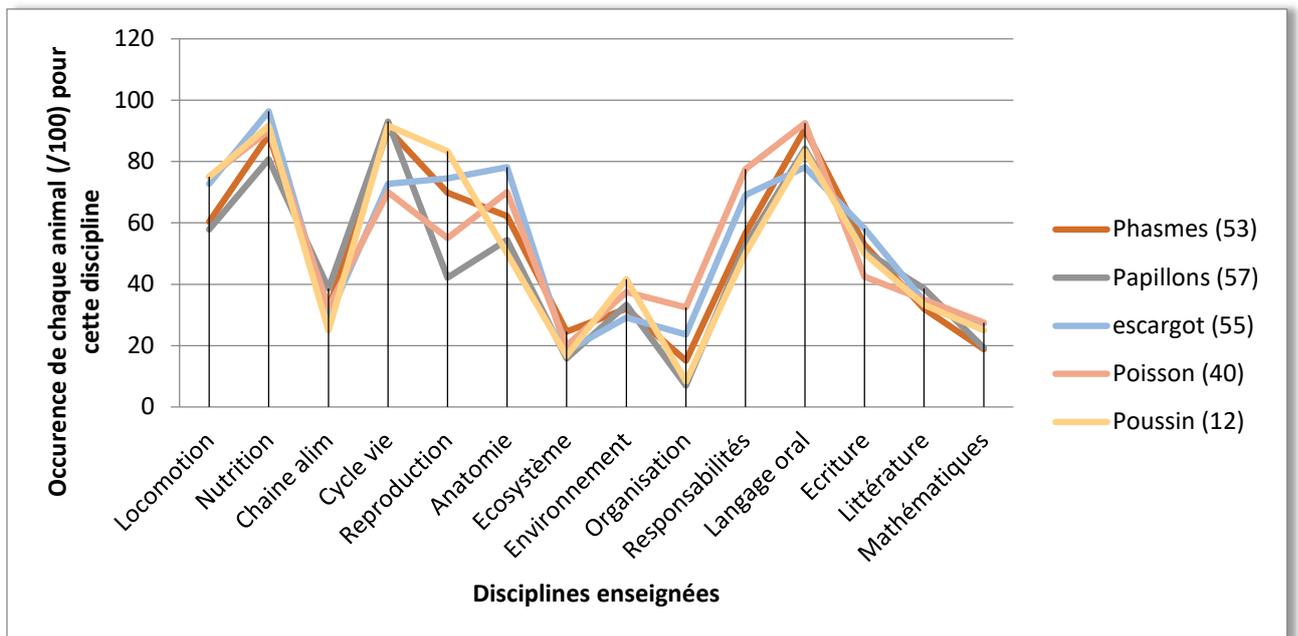
Le tableau de corrélation entre les animaux et les disciplines enseignées (cf. annexe 5) s'intéresse à la corrélation entre les animaux utilisés par les enseignants et les disciplines abordées en classe durant le projet.

Nous attirons l'attention sur l'existence d'un biais dans ces chiffres. Dans le questionnaire, les professeurs des écoles interrogés ont, pour une bonne partie, donné la liste des animaux qu'ils utilisent en classe, mais sans préciser de manière détaillée quelle discipline est abordée avec quel animal. Nous admettons donc ici que les disciplines cochées par les enseignants dans le questionnaire sont travaillées de manière systématique, quelque soit l'animal avec lequel ils travaillent.

Pour les cinq animaux les plus utilisés (et donc représentatifs sur notre échantillon), à savoir le phasme, le papillon, l'escargot, le poisson et le poussin, l'utilisation de chaque animal a été pondérée sur 100 afin de pouvoir comparer les résultats obtenus.

Le graphique n°19 démontre qu'aucun animal ne s'avère être un meilleur support pédagogique que les autres. Ils présentent tous des points forts d'utilisation et des points faibles. Par exemple, l'escargot est considéré comme un meilleur support pédagogique que le papillon pour traiter le thème de la nutrition

A l'inverse, le papillon est plus utilisé que l'escargot pour parler de protection de l'environnement.



Graphique 19: Disciplines enseignées en fonction des animaux utilisés

D'après ces deux analyses, il n'existe pas de règle sur la manière d'utiliser un élevage d'animaux en classe. Aucun animal n'est prédominant pour un niveau ou un cycle donné, et aucun n'est plébiscité plus que les autres pour les enseignements.

Le graphique n° 19 identifie par ailleurs les trois thèmes les plus abordés par les enseignants autour de leur élevage d'animaux. Il s'agit de la nutrition, du cycle de vie de l'animal et enfin du langage oral. La locomotion, l'anatomie et la gestion des responsabilités sont ensuite représentées dans des proportions équivalentes.

2.4- Un élevage d'animaux permet d'étudier bien plus que les sciences et le monde du vivant

Il a été admis précédemment que:

- Un élevage d'animaux est un support de croisement des disciplines
- L'utilisation d'un élevage d'animaux en primaire est en accord avec les préconisations des programmes scolaires de 2015.

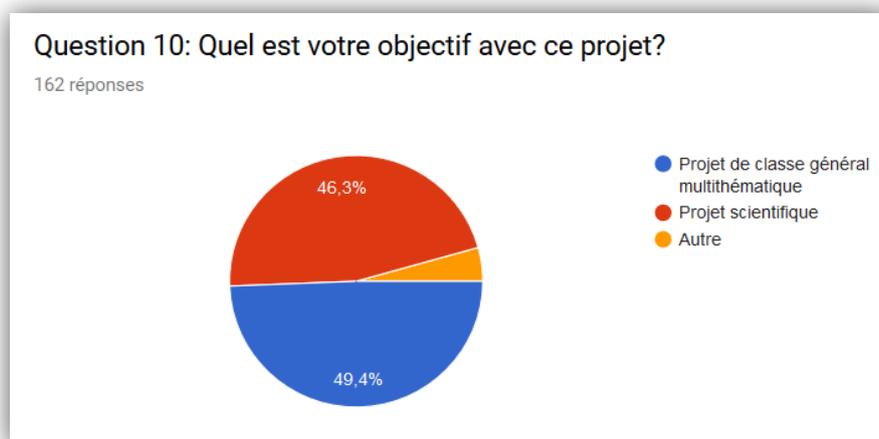
Nous souhaitons maintenant nous intéresser de plus près à cette pratique et voir comment cela est mis en place concrètement.

Pour la question 10, nous avons interrogé le panel sur leur objectif initial : faire un projet multithématique ou un projet à visée scientifique ? Comme le montre le graphique 20, 49,4% des sondés répondent avoir voulu faire un projet multithématique.

Sept personnes ont répondu « autre » à cette question. D'après la zone de commentaire libre, leurs objectifs étaient

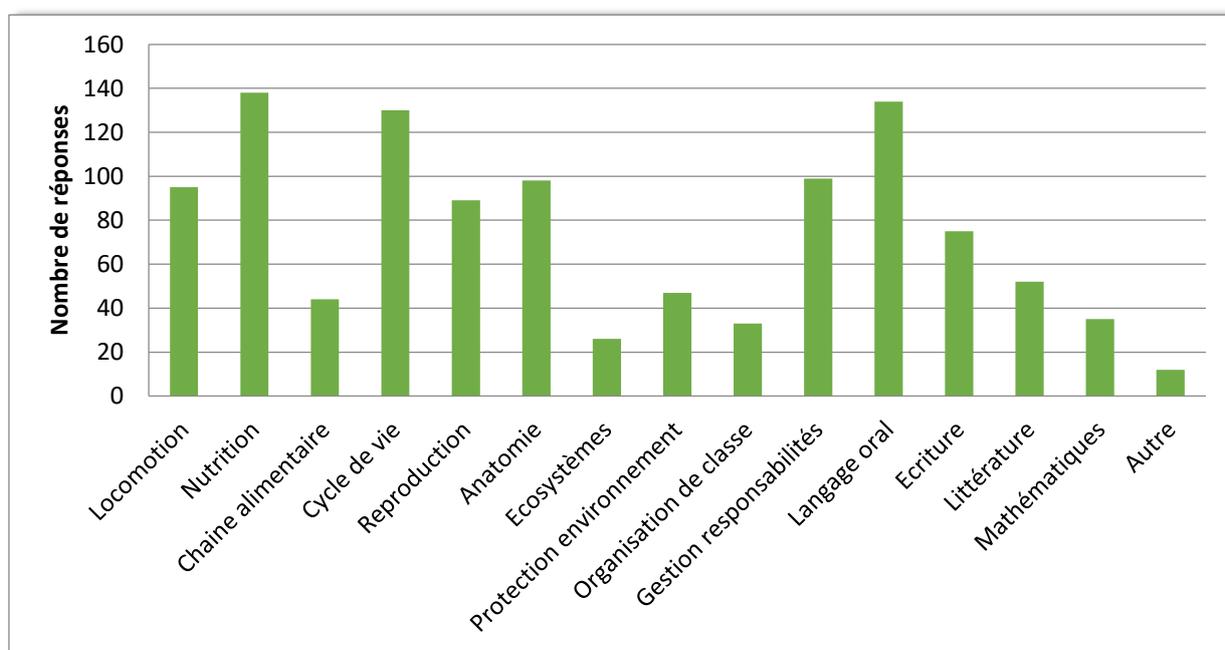
- D'apprendre aux élèves à s'occuper d'animaux et à être responsables
- D'apprendre à observer
- D'apprendre l'autonomie
- De travailler les mathématiques, le français, l'Enseignement Morale et Civique (EMC)

Deux enseignants déclarent ne pas avoir de projet autour de leur élevage mais s'en servir ponctuellement pour des activités.



Graphique 20: Réponse à la question n°10. Projet scientifique ou multithématique ?

Pour aller plus loin, nous avons demandé en question n°13 quelles étaient les disciplines abordées avec les élèves autour de l'élevage d'animaux. Le graphique 21 nous montre une grande diversité d'activités et de thèmes abordés, aussi bien dans le domaine des sciences du vivant, du français, des mathématiques ou de la vie de classe en général. Les disciplines les plus enseignées sont la nutrition et le cycle de vie pour la partie scientifique, mais aussi et surtout le langage oral.



Graphique 21: Réponse à la question n°13. Thèmes abordés autour de l'élevage

La présence d'un élevage en classe est un réel support de croisement des disciplines, qui va bien au-delà de l'enseignement des sciences et de la découverte du monde du vivant. Il peut servir de thème en écriture ou en littérature, il permet de travailler le langage oral. Il aide les élèves à s'impliquer, à apprendre à gérer des responsabilités, à s'organiser. Nous verrons ultérieurement qu'il peut servir de conceptualisation pour plusieurs disciplines comme les mathématiques, l'art visuel ou l'EMC (Education morale et civique).

Selon le document « Les élevages en classe » de l'Académie de Créteil²⁹ :

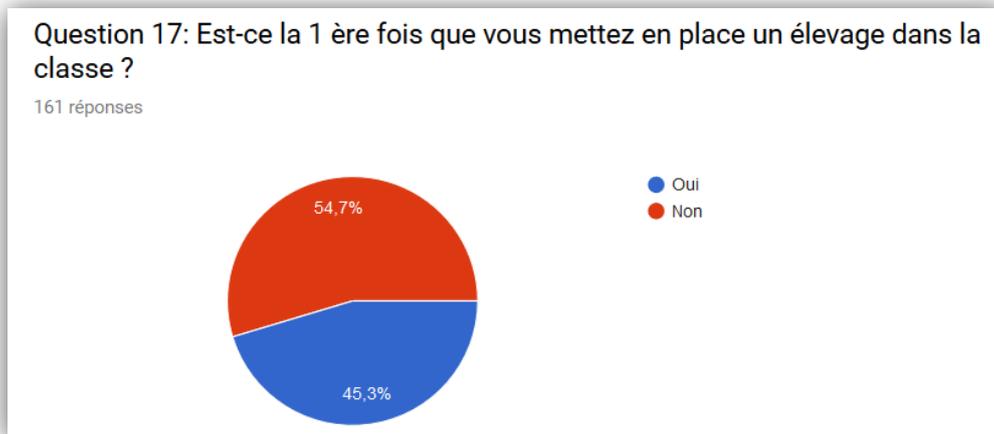
La présence d'un animal dans la classe enrichit le champ de connaissances des élèves, ainsi que leur vie affective et émotionnelle. Pour quelques-uns, cela peut être une puissante motivation pour venir à l'école. La présence d'un élevage permet souvent à l'enseignant de mieux connaître certains enfants que l'animal rend plus confiants vis-à-vis de l'école.

²⁹ Source : Académie de Créteil. *Les élevages en classe*.

Nous citerons également ici le commentaire laissé par une professeur des écoles ayant répondu à notre questionnaire qui confirme qu'un élevage d'animaux est bien plus que le support d'un projet scientifique: « J'ai toujours été convaincue des vertus de la présence d'animaux dans l'entourage des enfants. J'ai parfois juste introduit des escargots, des poissons ou lapins pour calmer, détendre, responsabiliser, sociabilité ... »

2.5- Les enseignants peuvent manquer de ressources facilement accessibles pour utiliser pleinement tous les bénéfices apportés par la mise en place d'un élevage d'animaux

Notre panel de sondage est constitué de 75% d'enseignants ayant déjà installé un élevage d'animaux dans leur classe. Sur le graphique 22 illustrant les réponses obtenues à la question n°17, nous constatons que pour 45.3% d'entre eux, c'est une découverte. Ce résultat est bien entendu à mettre en corrélation avec la jeunesse et l'inexpérience des professeurs des écoles interrogés. Rappelons que plus de 60% d'entre eux ont moins de cinq années d'ancienneté dans l'enseignement.



Graphique 22: Réponse à la question n°17. Expérience de l'élevage d'animaux en classe

Parmi eux, 94.7% sont prêts à tenter à nouveau l'expérience lors d'une prochaine année. La mise en place et l'utilisation d'un élevage d'animaux dans leur classe leur a laissé un sentiment positif sur cette approche pédagogique.



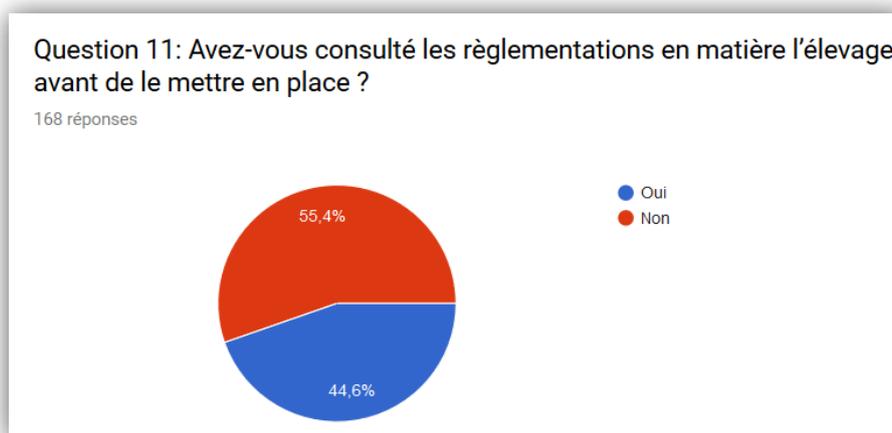
Graphique 23: Souhait de renouveler la mise en place d'un élevage d'animaux.

Pour les personnes ayant répondu « non », ils évoquent :

- des problèmes d'allergie
- les problèmes de gestion de l'élevage durant les vacances et les weekends.

Dans la première partie de cet écrit, nous insistons sur l'ampleur de la législation, pourtant mal connue, qui règlemente l'installation d'un élevage d'animaux en classe. Il n'existe aucune ressource synthétique permettant à l'enseignant de s'informer rapidement

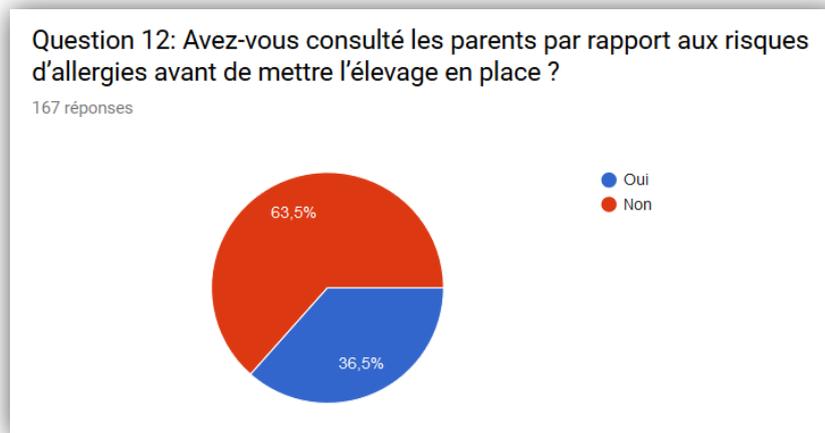
Nous voyons sur le graphique 24, extrait de la question n°11 que plus de la moitié des professeurs des écoles qui installent un élevage dans leurs classes ne se renseignent pas sur la législation.



Graphique 24: Réponse à la question n°11. Consultation de la législation.

De plus, toujours selon document de l'Académie de Créteil³⁰: « Le projet doit être proposé, d'abord aux collègues, recevoir l'accord du directeur de l'école, et ensuite exposé aux partenaires : parents de la classe, agents de service. »

Les résultats de la question n°12 illustrés par le graphique 25, nous montrent bien que dans les faits, la mise en place du projet ne se déroule pas comme cela. Encore une fois, les deux tiers des enseignants sondés avouent ne pas avoir consulté les parents au préalable, en particulier concernant les risques d'allergie.



Graphique 25: Réponse à la question n°12. Consultation des parents.

Nous pondérerons ce résultat par rapport à la typologie des animaux utilisés par les enseignants sondés. Nous avons en effet vu précédemment que les espèces les plus représentées sont des insectes (phasme, papillon, coccinelle) des escargots ou des poissons. De part l'absence de plumes ou de poils, les risques allergènes dus à ces animaux sont moindres.

Notons quand même ici que leur manipulation en classe doit être accompagnée d'un travail autour de l'hygiène.

Remarque : sur les 12 enseignants ayant mentionné l'élevage de poussins, trois déclarent ne pas avoir consulté les parents quand aux risques allergiques. Pour les huit ayant introduit un hamster, une gerbille ou un octodon dans la classe, un seul a répondu non à la question n°12. Nous constatons donc, pour les animaux dits « allergènes », le pourcentage d'enseignants qui consultent les parents est bien meilleur (supérieur à 80%).

³⁰ Source : Académie de Créteil. *Les élevages en classe*

Sur l'ensemble des réponses, 135 personnes ont une formation autre que « scientifique » (littéraire, économique ou autre). 106 d'entre eux répondent « oui » à la question numéro 6 et ont déjà utilisé un élevage d'animaux dans leur classe. Ce qui nous donne une moyenne de 78% d'utilisateurs.

Sur les 68 enseignants ayant une formation de base « scientifique », 47 ont déjà mis un élevage dans leur classe. Ceci représente donc une moyenne de 69% des profils scientifiques. Les « scientifiques », pourtant plus formés en sciences animales, sont moins nombreux à les utiliser comme support pédagogique en classe. La formation initiale n'est pas en relation avec la préparation d'un projet autour de l'élevage d'animaux.

Pourtant le manque de connaissances est la raison numéro une avancée par les enseignants ayant répondu « non » à la question numéro 6. On peut donc envisager que le manque de connaissances soit en relation avec un manque de formation durant le cursus de formation de professeur des écoles, plutôt que durant le cursus scolaire initial.

3- Analyse

Pour cette étude, nous disposons d'un panel de 206 réponses. Les résultats obtenus peuvent être considérés comme représentatifs des pratiques pédagogiques actuelles. Il reste cependant un biais important que nous nous devons d'exposer. Via le mode de communication choisi (les réseaux sociaux) seuls les enseignants ayant accès à internet, et surtout ceux souhaitant répondre au questionnaire sont représentés. Il existe peut-être une forte proportion de professeurs des écoles qui n'utilisent pas d'élevage d'animaux, qui ne se sont pas sentis concernés par le sujet, et qui par conséquent n'ont pas répondu.

L'absence des non-utilisateurs du panel n'impacte pas nos résultats sur les pratiques pédagogiques des enseignants qui installent des élevages d'animaux dans leur classe.

Pour répondre à notre problématique « Comment l'utilisation d'un élevage permet-il d'aboutir à des objectifs d'enseignements? », nous avons émis quatre hypothèses :

- ❖ Hypothèse n°1 : Un élevage d'animaux est un support de croisement disciplinaire, application concrète des nouveaux programmes de 2015
- ❖ Hypothèse n°2 : L'âge des élèves et les objectifs d'apprentissage impactent le choix de l'animal par l'enseignant

- ❖ Hypothèse n°3 : Un élevage d'animaux permet d'étudier bien plus que les sciences et le monde du vivant
- ❖ Hypothèse n°4 : Les enseignants peuvent manquer de ressources facilement accessibles pour utiliser pleinement tous les bénéfices apportés par la mise en place d'un élevage d'animaux.

3.1- Hypothèse n°1 : Un élevage d'animaux est un support de croisement des disciplines, application concrète des nouveaux programmes de 2015

Nous avons vu lors du questionnaire que près de 97% des sondés sont d'accord avec cette affirmation. Les nouveaux programmes scolaires de 2015 demandent aux enseignants de développer leur didactique dans une optique de mise en place de projets, plutôt que de transmission des savoirs de façon linéaire et organisée par discipline.

Les élèves doivent être encouragés à réinvestir leurs connaissances de manière transversale. Ils doivent apprendre à faire des ponts entre leurs différents apprentissages. 82% des enseignants consultés pratiquent ce croisement des disciplines. La présence d'un élevage dans la classe permet de concrétiser leurs problématiques et de faciliter leurs mises en situation.

Nous pouvons donc valider cette hypothèse et affirmer qu'un élevage d'animaux est un support de croisement des disciplines, application concrète des nouveaux programmes de 2015

3.2- Hypothèse n°2 : L'âge des élèves et les objectifs d'apprentissage impactent le choix de l'animal par l'enseignant

Pour ce sondage, avec 206 professeurs des écoles ayant répondu, nous obtenons une liste de 30 animaux mis en élevage dans les classes. En élargissant notre panel de sondage, il y a fort à croire que cette liste pourrait encore s'étendre. Nous avons par exemple pu observer dans les réponses des situations de contextualisation. Des enseignants de Guadeloupe ont utilisé des animaux courants dans le département comme le crabe ou le moustique.

Au vue des résultats, il n'y a pas de vraie relation entre le choix de l'espèce animale et le niveau de la classe. En ne prenant en compte que les animaux les plus fréquemment cités, nous observons qu'ils sont représentés sur l'ensemble des niveaux, de la maternelle à la fin de primaire.

Si certains animaux sont un peu plus fréquents sur un niveau que sur un autre, il est important de prendre en compte que toutes les classes ne sont pas citées de manière homogène dans notre étude. Le cycle trois est sous-représenté.

L'ensemble des animaux dits « représentatifs » dans notre étude sont proposés au cycle un comme au cycle deux, alors que la liste est plus restrictive au cycle trois. Cette remarque est à pondérer en raison de ce qui vient d'être évoqué au sujet du cycle trois. Il serait nécessaire de compléter cette étude auprès d'enseignants du cycle trois spécifiquement afin de vérifier les pratiques pédagogiques.

Nous nous sommes également intéressés aux disciplines enseignées en fonction de l'animal présent dans la classe. Une fois encore nous ne pouvons établir de relation nette entre l'animal et la didactique. S'il est évident que certaines disciplines sont moins abordées, en utilisant l'élevage présent dans la classe, aucun animal ne se démarque quand à sa valeur pédagogique. Nous pouvons donc invalider l'hypothèse numéro deux : l'âge des élèves et les objectifs d'apprentissages n'impactent pas le choix de l'animal par l'enseignant. Ce sont les pratiques pédagogiques de l'enseignant qui s'adaptent et se modulent en fonction du support qu'il a choisi afin de transmettre les savoirs, et ceci en adéquation avec l'âge des élèves.

3.3- Hypothèse n°3 : Un élevage d'animaux permet d'étudier bien plus que les sciences et le monde du vivant

Si la moitié des enseignants interrogés ont pour objectif principal de créer un projet scientifique lors de la mise en place de leur élevage dans leur classe, l'autre moitié a pour but de se servir de la présence des animaux pour aborder plusieurs thèmes.

Au final plus de 80% s'en servent de support de transdisciplinarité. Outre les thèmes scientifiques (la nutrition, l'anatomie, etc...), les élevages d'animaux sont plébiscités pour enseigner aux élèves d'autres disciplines comme le langage oral, le langage écrit, la littérature, ou bien encore les mathématiques. Le langage oral est d'ailleurs la seconde réponse qui émerge du questionnaire sur les thèmes abordés grâce à l'élevage.

Le langage oral est souvent associé aux compétences d'observation que les enseignants développent progressivement chez leurs élèves. Les animaux servent à capter leur attention, à leur donner une motivation supplémentaire. Les animaux peuvent permettre aux élèves de dépasser leur timidité, leurs a priori pour apprendre à s'exprimer, à décrire ou à commenter. Chez les plus jeunes, l'écrit peut être proposé sous forme de dessins ou de dictée à l'adulte,

alors que chez les plus grands, toutes leurs observations sont retranscrites dans des textes, accompagnés progressivement de vrais dessins d'observation.

L'Education au développement durable, bien qu'encore trop peu exploitée, est un thème majeur attaché à la présence d'animaux. Où vivent les animaux ? Quels sont leurs écosystèmes naturels ? Comment les protéger, eux et leur environnement ? Les animaux sont également un excellent support pour des projets d'art visuel. La motivation de l'enseignant autour de son projet, ainsi que l'engagement et les ressources qu'il souhaite y investir sont les clés de la place que peut prendre l'élevage d'animaux dans l'enseignement dispensé.

Nous avons reçu de nombreux témoignages de professeurs des écoles qui disent se servir de la présence des animaux pour travailler les notions de respect, d'organisation, de gestion des responsabilités, de planning. Deux enseignantes de maternelle nous ont confié avoir mis en place un rituel avec les animaux pour demander le retour au calme dans la classe après les activités. L'éducation morale et civique est donc une discipline importante à traiter grâce aux animaux. Rappelons que cela est d'ailleurs clairement demandé dans la note de service de 1985³¹.

On saisira toutes occasions opportunes de rappeler que la garde d'animaux, de plus en plus répandue, impose des obligations continues, matérielles et morales, relevant des soins et de l'éducation de l'animal, afin que l'élève comprenne que cet être vivant n'est pas un jouet et qu'on ne peut en attendre service ou compagnie sans lui assurer les soins nécessaires et sans lui porter un indispensable attachement [.....] Il faut, avec insistance, souligner que, dans la mesure où on ne peut s'engager à assurer à l'animal les soins requis, même pendant la période des vacances scolaires, et à empêcher les nuisances qu'il peut causer au voisinage, on doit s'abstenir de toute garde d'animal. Le caractère odieux des abandons d'animaux sera souligné.

BO n°20 du 16 mai 1985

L'hypothèse numéro 3 est validée, un élevage d'animaux permet d'étudier bien plus que les sciences et le monde du vivant

3.4- Hypothèse n°4 : Les enseignants peuvent manquer de ressources facilement accessibles pour utiliser pleinement tous les bénéfices apportés par la mise en place d'un élevage d'animaux.

Dans le questionnaire, nous interrogeons les enseignants sur la provenance du matériel utilisé pour leur élevage. Si la réponse « matériel personnel » est légèrement plus représentée, il

³¹ Source : Académie de Grenoble. Circulaires 67-85. *Note de service n°85-179 du 30 avril 1985*

n'apparaît cependant pas de différence significative entre les trois réponses proposées « matériel personnel », « matériel de l'école / prêt » ou « achat spécifique ». La ressource en matériel ne semble donc pas un frein à la mise en place de l'élevage.

Nous avons vu également que les enseignants mettant en place des élevages d'animaux dans leurs classes proviennent de tous les horizons de formation. Les « scientifiques » qui ont de fait reçu une formation plus aboutie sur les sciences animales ne sont pas plus enclins à apporter des animaux en classe comme support de leurs enseignements scientifiques. Ils sont même moins nombreux à le faire que les « non-scientifiques ». Notre sondage nous donne 78% de professeurs des écoles ayant des profils littéraires, économiques ou autre qui utilisent des élevages d'animaux, contre 69% de professeurs issus de formations scientifiques.

La formation initiale des enseignants n'est pas non plus un frein pour la mise en place d'un élevage d'animaux dans la classe.

Notre étude souligne en revanche des lacunes en termes de législation. Plus de la moitié des sondés déclarent ne pas avoir consulté la législation en vigueur sur la maintenance d'animaux en milieu scolaire. Nous ne doutons en aucun cas de la compétence des enseignants et de leur implication quand à maintenir les animaux dans de bonnes conditions. Le « bien être » animal a été à de nombreuses reprises évoqué dans ce sondage. Cela reste une priorité pour les enseignants, qui ont également à travers ce projet le souhait de sensibiliser leurs élèves aux bonnes pratiques et attitudes à avoir envers les animaux. Le manque d'information se situe plus au niveau de la législation sur le prélèvement des animaux et leur devenir.

Les enseignants déclarent également dans la même proportion ne pas s'être enquis auprès des parents d'élèves de problèmes d'allergies auxquels ils pourraient être confrontés. Il est vrai que beaucoup d'animaux présents sur notre liste d'étude ne présentent que peu de risques allergènes. Pourtant, pour les animaux à fort risque allergène, la consultation des parents, si elle est plus fréquente, n'est pas systématique.

De part ces constatations, il n'est pas possible de valider ou d'invalider totalement l'hypothèse numéro quatre. Les enseignants manquent de certaines ressources pour profiter pleinement de tous les bénéfices apportés par la mise en place d'un élevage d'animaux. Il ressort de cette étude qu'une formation professionnelle complémentaire sur le sujet pourrait être appréciée des enseignants. La création d'un document synthétique national regroupant

l'ensemble de la législation sur ce sujet permettrait également aux enseignants d'être mieux informés sur leurs obligations, leurs droits et leurs devoirs.

4- Conclusion de la deuxième partie

Il ressort de ce sondage que pour être pleinement utile et utilisé, un élevage d'animaux doit être le support d'une didactique transdisciplinaire, présenté aux élèves sous la forme d'un projet multithématique. Le choix de l'animal n'a que très peu d'incidence sur les résultats que pourra en attendre le professeur des écoles. C'est l'utilisation qui est faite de l'élevage par l'enseignant qui conditionnera son efficacité sur les apprentissages. Se cantonner aux domaines scientifiques ne permet pas de profiter de l'ensemble des bénéfices que la présence d'animaux peut apporter. Un travail élargi sur plusieurs disciplines semble une approche recommandée et plébiscitée. En revanche, la législation à ce sujet étant vaste et compliquée, il est important que les enseignants puissent être formés à la pratique d'un élevage d'animaux et qu'ils puissent bénéficier de ressources informatives sur ce thème.

Partie III : Mises en situations professionnelles

Nous allons ici évoquer trois expériences de jeunes enseignantes ayant accepté de mettre en place un élevage d'animaux dans leur classe dans le cadre de cet écrit réflexif.

Ayant bénéficié d'un congé maternité en ce début 2017, je n'ai pu effectuer les stages du mois de janvier et du mois de mars, initialement prévus pour acquérir des connaissances et de la pratique sur le sujet de notre écrit. J'avais donc prévu, dès le début d'année, de demander à des collègues, également jeunes enseignants, de se prêter au jeu de cette expérience afin de bénéficier de leurs retours et commentaires.

Trois collègues se sont portées volontaires : Charlotte, professeur des écoles stagiaire, qui a installé un élevage de phasmes dans sa classe de CE2 lors du stage de janvier, Oriane, également professeur des écoles stagiaire, qui a elle installé le même élevage de phasmes dans sa classe de moyenne section (MS) / grande section (GS) en mars, et Ophélie, professeur des écoles titulaire première année, qui a développé un projet autour du cochon d'inde avec sa classe de TPS/PS entre les mois de janvier et mai 2017.

1- Expérience personnelle

Attendant un enfant pour le mois de mars 2017, je savais dès le début de l'année scolaire que je ne pourrais effectuer les stages deux et trois, prévus pour les mises en situations professionnelles en relation avec le sujet de notre écrit réflexif. J'avais donc envisagé de tester la mise en place d'un élevage d'animaux dès mon premier stage de novembre afin de recueillir mes premières données.

J'ai effectué ce stage dans une classe de CM2 à l'école de Malendure à Bouillante (Guadeloupe). Située en zone REP, cette école élémentaire est composée de cinq classes, du CP au CM2. Je remplaçais le directeur de l'école.

La classe était constituée de 27 élèves, d'un niveau scolaire très hétérogène. En plus d'une dizaine d'élèves montrant un niveau scolaire faible, deux élèves étaient en cours d'orientation SEGPA (Section d'enseignement général et professionnel adapté) pour l'année suivante. Une élève était non-lectrice, et enfin un dernier élève en cours de prise en charge par la psychologue scolaire pour hyperactivité et violence.

J'avais commencé la préparation de mon projet sur les phasmes bien avant le début de ce stage (recherche d'informations, acquisition des animaux, mise en élevage à mon domicile). Mes séquences étaient préparées pour plusieurs disciplines en utilisant les phasmes comme support pédagogique : sciences et technologie (la nutrition, la reproduction), l'éducation au développement durable, la littérature et les arts visuels (le camouflage).

Malheureusement, au bout de quelques jours passés dans la classe, j'ai renoncé à mettre mon projet en place. Face à des enfants parfois violents, totalement indisciplinés, se déplaçant à volonté en classe durant les enseignements, et irrespectueux de l'autorité, j'ai préféré privilégier le bien-être des animaux et ne pas prendre le risque d'un accident en classe. Je ne me sentais pas capable d'obtenir un climat de travail serein dans lequel les élèves auraient pu observer et manipuler les animaux. J'ai craint que la mise en place de tours de responsabilités ne crée de nouvelles raisons de conflit.

D'après notre étude, nous pouvons penser que la présence des animaux aurait pu me permettre de capter l'attention des élèves et d'obtenir de meilleurs résultats. Avec plus de temps (le stage ne durait que quatre semaines) et plus d'expérience, j'aurai probablement pu porter mon projet jusqu'au bout. Mon inexpérience a été un frein à la mise en place d'un élevage d'animaux.

Tout le travail préparatoire effectué n'a cependant pas été fait en vain. Deux collègues PES (professeur des écoles stagiaires) ont accepté de tester le même projet dans leurs classes durant les stages deux et trois. Je leur ai donc transmis l'élevage que j'avais préparé.

Pour cela j'ai pris contact dès la fin du mois de septembre avec Monsieur Dominique Gitton, vétérinaire au parc zoologique des Mamelles. Il m'a expliqué la procédure à mettre en place pour réaliser un élevage de phasmes, et m'a surtout alertée sur les contraintes imposées par l'insularité de la Guadeloupe. Sur les 3000 espèces recensées, seules 10 sont présentes sur l'île. Afin de préserver la biodiversité, il est essentiel de choisir parmi l'une de ces espèces. Comme me l'a expliqué M. Gitton, cela permet dans un premier temps de sensibiliser les élèves aux problèmes d'espèces invasives, mais cela permet surtout de protéger la faune locale. Il est toujours envisageable que, malgré toutes les précautions prises, un animal arrive à s'échapper du terrarium d'élevage. Cela n'est pas préjudiciable si l'animal est endémique de la zone géographique. En cas d'espèce allogène, les conséquences environnementales peuvent être graves.

C'est ainsi que sur les conseils de M. Gitton, mon choix s'est porté sur *Lamponius guerini*, une espèce endémique de Guadeloupe qui avait presque disparu de l'île il y a quelques dizaines d'années, et qui a été réintroduite progressivement par des entomologistes amateurs. Il n'est cependant pas évident de trouver des individus en Guadeloupe. Pour des raisons législatives, le parc zoologique ne peut pas mettre d'animaux à disposition d'un particulier, même dans le cadre d'un prêt pour un projet scolaire³². Toujours sur les conseils du vétérinaire, je me suis donc tournée vers internet, et en particulier vers le site « le bon coin ». De nombreux éleveurs amateurs en métropole vendent des œufs de phasme via cette plateforme et les expédient par la poste.

C'est ainsi que quelques semaines plus tard j'ai reçu mes œufs de *Lamponius guerini*. J'ai conservé l'élevage à mon domicile jusqu'en janvier, me permettant de me familiariser avec cet animal. Les premiers œufs ont éclos en novembre.

J'ai confié en janvier 2017 à Madame Charlotte Aubery six jeunes phasmes âgés tout au plus de quelques semaines.

³² M. Gitton m'a annoncé en octobre 2016 être en train de préparer un dossier pour obtenir l'agrément du rectorat de Guadeloupe et pouvoir proposer aux écoles des ateliers guidés. Un animateur-soigneur du zoo serait en charge de venir installer dans les classes du matériel. Il aurait pour mission de guider les élèves dans la réalisation de cet élevage.

2- Des phasmes en CE2, expérience de Madame Charlotte Aubery

Madame Aubery a effectué son stage du mois de janvier dans l'école Marcel Lacombe aux Abymes (Guadeloupe). Elle avait la responsabilité d'une classe de 27 élèves de CE2.

Lors d'un entretien semi-dirigé, j'ai interrogé Mme Aubery sur sa pratique professionnelle et ses impressions suite à cette expérience.

Madame Aubery est arrivée dans une classe plutôt sérieuse, avec une bonne ambiance entre les élèves. Trois profils particuliers parmi ses élèves sont cependant à préciser :

- un élève perturbateur, déjà exclu du RASED (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté).
- Trois - quatre élèves en grande difficulté.
- Une élève en situation de handicap

Avant de commencer son projet dans la classe et d'en parler aux élèves, Mme Aubery a présenté son travail sur les phasmes à la directrice de l'école afin de lui demander son accord. Elle n'a pas consulté les parents concernant les risques d'allergies. Ceux-ci ont très rapidement été informés de l'arrivée d'animaux dans la classe. Tout d'abord par leurs enfants le jour où les phasmes sont apparus, puis quelques jours plus tard lors d'une manifestation prévue dans la classe où les parents étaient invités à participer. Ils ont ainsi pu voir d'eux-mêmes le terrarium. Cette approche pédagogique a reçu un très bon accueil de la part de l'équipe enseignante et des parents.

Pour le matériel, en plus de l'aquarium que je lui avais prêté, Mme Aubery a complété avec plusieurs éléments : un thermomètre et un petit kit scientifique avec des pinces à épiler et des pinces chirurgicales. Elle a demandé aux élèves d'apporter des loupes, ainsi qu'un brumisateur. Pour la mise en place du terrarium, Mme Aubery a également demandé aux élèves d'apporter un peu de terre et des feuilles.

Pour introduire les phasmes en classe, Mme Aubery a choisi de déposer le terrarium le matin au fond de la classe. Les élèves avaient pour consigne d'aller les observer par petits groupes et de les dessiner. Elle a ensuite expliqué à ses élèves que les animaux allaient rester en classe pendant quelques temps afin de les aider à travailler. Sur l'ensemble de ses élèves, seuls trois ne connaissaient pas du tout cet animal. Pour la majorité, ils l'ont identifié sous son nom local : l'insecte bâton. Un seul élève a pu le désigner sous le terme de phasme.

Pendant un peu plus de trois semaines, Mme Aubery a mis en place un rituel du matin autour de l'élevage. Chaque jour, un groupe de trois élèves, désignés sur un planning, avaient pour

mission de venir observer les phasmes, de les compter, de relever la température, de voir s'ils avaient mangé et de brumiser le terrarium. Suite à cela, ils devaient se répartir entre eux différents rôles : noter les informations relevées dans le tableau de suivi, raconter leurs observations aux autres élèves, et remettre en ordre le terrarium. Le tableau rempli par les élèves est fourni en annexe 6. L'enseignante a choisi de ne pas intervenir dans leur travail afin de leur permettre de développer leur coopération.

Mme Aubery a profité de la présence des phasmes pour croiser différentes disciplines. Langage écrit et oral, sciences de la vie, mais également beaucoup d'EMC. Elle s'est servie de la présence des phasmes pour conserver une ambiance calme et studieuse dans sa classe.

« Les phasmes ont besoin de silence, si la classe est trop bruyante, je les ramène chez moi ». Elle m'a confié avoir mis une fois sa remarque à exécution. Suite à cela, le niveau sonore a baissé de manière significative.

En mathématiques, les phasmes ont servi à aborder la notion de comparaison et de grandeur de mesure : Comment différencier les phasmes ? Comment les comparer à un objet, ou les comparer entre eux ? En art visuel, Mme Aubery a choisi de travailler le thème du camouflage.

Nous présentons en annexe 7 une fiche séance « sciences du vivant » réalisée par Mme Aubery durant son stage.

L'enseignante a parfaitement joué le jeu de la transdisciplinarité avec l'élevage de phasmes. A travers des séances quotidiennes, abordant différentes disciplines, elle a su impliquer les élèves dans la tâche en leur donnant une motivation et un support de conceptualisation.

Par la présence des phasmes, Mme Aubery a axé une partie de ses apprentissages sur la gestion des responsabilités : se répartir les tâches, veiller au bien-être des animaux et prendre soin d'eux faisait partie intégrante du travail demandé aux élèves. Chaque jour, il fallait que certains pensent à amener des feuilles d'arbre (du goyavier essentiellement) pour nourrir les animaux. Durant l'entretien, Mme Aubery nous a raconté qu'un jour aucun enfant n'a ramené de feuille. Bien que sans conséquence grave sur la santé des animaux, elle a profité de cette occasion pour rappeler aux élèves leurs devoirs et leurs responsabilités envers les animaux. L'incident de l'absence de nourriture ne s'est plus jamais reproduit.

En conclusion de l'entretien, Mme Aubery nous a confié avoir réellement apprécié l'expérience. Les élèves ont adoré cette approche pédagogique, transformant parfois l'enseignement en activité ludique. Cela lui a offert de nombreuses opportunités de travail.

Elle a également vu ses élèves s'épanouir dans la classe. Ils ont amélioré la qualité de leur langage oral. Pour certains, la présence des animaux leur a permis de s'ouvrir, de dépasser

leur timidité. Nous citerons l'exemple d'une élève qui ne voulait pas s'approcher du terrarium en début d'expérience par peur des animaux, et qui au bout de quatre semaines, a accepté de tenir dans sa main la branche sur laquelle se trouvait un phasme. Mme Aubery nous a décrit la fierté visible sur le visage de cette enfant au moment où elle a tenu la branche et dépassé ses craintes.

Interrogée sur les problèmes qu'elle a rencontrés, notre professeur des écoles stagiaire ne relève aucune difficulté majeure dans le projet qu'elle a réalisé. Elle a reçu un excellent accueil des élèves, de l'équipe enseignante, ainsi que des parents par rapport à la présence des phasmes dans sa classe. Elle nous confie vouloir renouveler l'expérience lorsque l'occasion se présentera.

En auto critique, elle souhaite la prochaine fois laisser plus de temps d'observation aux élèves, et veut travailler sur son « hyper-protection » envers les phasmes. Soucieuse de les protéger, elle avoue avoir parfois manqué de confiance envers les élèves quand à leur capacité à respecter le bien-être des animaux qu'elle leur confiait.

3- Des phasmes en maternelle, expérience de Madame Oriane Magnin

Madame Oriane Magnin est également professeur des écoles stagiaire en Guadeloupe. Elle a effectué son troisième stage en responsabilité en mars dans la classe de moyens-grands de l'école maternelle St Pierre Phirmis à Ste Anne. Sa classe était composée de cinq élèves de moyenne section et 15 élèves de grande section.

L'école St Pierre Phirmis est une petite école campagnarde, située dans la zone dite « des grands fonds » en Guadeloupe. Elle n'est constituée que de deux classes. Celle de Mme Magnin était plutôt dissipée, constituée d'élèves peu ouverts au monde extérieur, souvent indisciplinés et bagarreurs. Un élève atteint de trisomie était scolarisé dans sa classe.

Nous avons fait passer le même entretien semi-directif à Mme Magnin qu'à Mme Aubery. Pour son expérience, elle a récupéré l'élevage de phasmes de Mme Aubery. Les phasmes étaient placés dans le même aquarium.

Ne connaissant pas la législation sur le sujet, Mme Magnin n'a demandé son accord à la directrice qu'après avoir amené les animaux dans l'enceinte de l'école. La directrice a tout de même validé son projet. La communication étant difficile avec les parents d'élèves, ceux-ci n'ont pas été informés du projet avant son démarrage. Mme Magnin ne les a donc pas consultés sur les risques allergiques.

Le second jour de stage, Mme Magnin a apporté le terrarium en classe, sans en avoir parlé auparavant aux élèves. Par petits groupes, ils venaient autour de l'enseignante et du terrarium pour en regarder le contenu. Cette activité a servi de point de départ à une phase de langage oral.

Qui connaît ces animaux, comment s'appellent-ils ? Que mangent-ils ? Que faut-il mettre dans leur « maison » ? Beaucoup d'élèves connaissaient ces animaux sous le nom créole de « chouval-bwa », mais n'en avaient jamais vu. Le lendemain, les élèves ont apporté feuilles et petites branches de bois dans la classe pour agrémenter le terrarium.

Par la suite, et jusqu'à la fin de son stage, Mme Magnin a utilisé les phasmes tous les jours, deux fois par jour. Le matin était dédié aux activités d'observation et de langage. Décrire les phasmes, les compter, les comparer entre eux étaient leur activité quotidienne, après les rituels d'accueil et de date. L'enseignante avait pour objectif d'enrichir le vocabulaire et la qualité de leur langage par la répétition. L'après-midi était consacré aux activités d'entretien de l'élevage et du terrarium : les animaux ont-ils à manger et à boire ? Mme Magnin désignait deux élèves chaque jour pour réaliser ces tâches et leur donner des responsabilités.

Sur les conseils de son enseignante tutrice, Mme Magnin n'a pas utilisé les phasmes comme support de langage écrit. Compte tenu de l'âge des enfants, il lui a été conseillé de se concentrer sur l'observation.

Elle a choisi d'utiliser l'élevage principalement comme support pour les activités de découverte du monde. Ses deux axes de travail ont été la nutrition et la locomotion. Afin d'impliquer les élèves, et de les motiver à s'exprimer chez eux, Mme Magnin a demandé aux enfants de ramener chaque jour à tour de rôle une feuille d'arbre, prise dans leur jardin. Les élèves devaient interroger leurs parents sur le nom de la feuille qu'ils ramenaient en classe. Elle a ainsi réalisé une activité de découverte de la nutrition des phasmes : Que mangent-ils ? Quel type de feuille préfèrent-ils ? A quelle vitesse mangent-ils les feuilles d'arbres ?

Elle a également introduit la notion de camouflage, mais n'a pas pu exploiter ce thème autant qu'elle l'aurait souhaité. Le terrarium étant trop petit, elle n'a pas pu agrémenter le décor de suffisamment de branches pour que les animaux passent vraiment inaperçus. S'ils en ont compris le principe, les élèves ont manqué d'une vraie mise en situation selon Mme Magnin. Ses élèves lui ont raconté avoir longuement cherché des phasmes dans les arbres de leur jardin sans en avoir jamais trouvé.

Un jeune garçon atteint de trisomie était scolarisé dans la classe. Mme Magnin a été confrontée à de nombreuses reprises à des problèmes de communication avec cet élève, en particulier en raison d'absences de son Accompagnante des Elèves en Situation de Handicap

(AESH). Cependant, l'élevage des phasmes a suscité un réel intérêt chez lui, et a permis à l'enseignante d'établir une communication avec lui. Un rituel spécifique lui a été créé. A son arrivée le matin, Mme Magnin lui ouvrait le terrarium afin qu'il compte les phasmes et qu'il les observe. Il n'a cependant jamais accepté de les toucher. L'enseignante nous a confié être ravie et étonnée du changement de comportement qu'à engendré la présence des animaux chez cet élève.



Illustration 1: Phasme dans la main d'un élève

Le terrarium était placé dans un petit coin de travail en autonomie, sur une table à hauteur des élèves. Lorsqu'ils le souhaitaient, ceux qui avaient fini leurs activités étaient autorisés à aller voir les phasmes. D'après notre professeur des écoles, leur intérêt ne s'est jamais émoussé en trois semaines. L'éclosion d'un œuf et la naissance d'un jeune phasme durant cette période ont d'ailleurs été un évènement marquant de la vie de la classe.



Illustration 2: Naissance d'un bébé phasme

Ayant choisi de ne pas faire travailler le langage écrit aux élèves sur ce thème, mais souhaitant quand même qu'ils gardent une trace de tout cela, Mme Magnin a opté pour la création d'un cahier de vie de la classe, dont la page réservée aux phasmes est disponible en annexe 8.

Tout comme pour Mme Aubery, la présence de l'élevage dans la classe de Mme Magnin lui a permis de sensibiliser les élèves au respect du bien-être animal et aux responsabilités qu'engendrent l'adoption d'un animal. Durant les phases de questionnement, beaucoup de questions lui ont été posées sur comment faire pour que l'animal soit heureux, comment faire

pour s'en occuper dans la classe durant le weekend et les vacances, comment les nourrir et leur donner à boire. L'enseignante a également noté un changement d'attitude des élèves durant les récréations. Ils ont cessé d'écraser les fourmis qu'ils croisaient dans la cour. Au contraire ils s'amusaient à les attraper pour aller les déposer en sécurité dans une zone de pelouse.

Interrogée sur son ressenti, Mme Magnin est enchantée d'avoir mené ce projet dans sa classe de maternelle. Il a remporté un vrai succès auprès des élèves et lui a permis de capter leur attention et de générer de la motivation chez les enfants. L'élevage d'animaux a également généré de la communication avec les parents d'élèves, jusque là très renfermés à son égard. Pour Mme Magnin Le choix du phasme en Guadeloupe est très bon car cet animal est bien mieux connu des enfants ici qu'en France métropolitaine.

Sans hésitation, l'enseignante est prête à renouveler l'expérience. Elle souhaiterait en revanche pouvoir améliorer l'environnement de travail en disposant d'un terrarium plus grand, pouvant être mieux aménagé et lui permettant de maintenir les phasmes dans des conditions optimales. Nous convenons ensemble que cela n'est possible que dans l'hypothèse que l'enseignant est installé dans sa classe à l'année et qu'il n'aura pas à déplacer un matériel, somme toute lourd et fragile.

Par manque de temps, Mme Magnin n'a pu effectuer des recherches complémentaires sur de la littérature ou des activités numériques ou artistiques liées aux phasmes, en accord avec l'âge de ses élèves. Ce paramètre sera revu et corrigé lors de la prochaine mise en place d'un élevage de phasmes.

4- Un cochon d'inde en maternelle, expérience de Madame Ophélie Lescuyer

Madame Ophélie Lescuyer est professeur des écoles remplaçante. L'année scolaire 2016-2017 est sa première année en tant que titulaire. Dès la rentrée, elle a été affectée en poste à l'année sur la classe des TPS /PS de l'école de village à Bouillante. Sa classe est constituée de 16 élèves. Classée en zone REP (Réseau d'Education Prioritaire), elle bénéficie cependant d'une classe agréable. Seuls deux élèves présentent des difficultés de compréhension et de comportement.

Elle a choisi d'introduire un cochon d'inde dans sa classe, issu d'une reproduction de ses animaux personnels. L'ensemble du matériel utilisé (cage, biberon, copeaux, paille et granulés) a été acheté par ses soins.

Avant d'apporter l'animal en classe, Mme Lescuyer a présenté son projet à la directrice de l'école afin d'obtenir son consentement, puis a écrit un mot dans le cahier des élèves afin de demander l'autorisation aux parents pour la présence de l'animal dans la classe, ainsi que pour la manipulation par les enfants. Un exemple de ce mot est présenté sur l'illustration 3 ci-dessous.

Chers parents, Le 02/02/2017

Comme je vous en ai informé lors de la réunion du premier semestre, je souhaite introduire un cochon d'inde en classe dans le cadre de la découverte du vivant en sciences.

J'accepte la présence d'un cochon d'inde dans la classe.
 Je refuse la présence du cochon d'inde dans la classe.

J'accepte que mon enfant manipule le cochon d'inde et son environnement (copeaux, pailles, granulés, ...)
 Je refuse que mon enfant manipule le cochon d'inde et son environnement (copeaux, pailles, granulés, ...)

Les parents volontaires pourront avoir la garde du cochon d'inde pour un mercredi ou un week-end. Cela afin que l'enfant puisse nous expliquer ensuite son expérience en classe.

Cordialement, L'enseignante.

Signature :

Illustration 3: Demande d'autorisation pour la présence d'un animal en classe de TPS/PS par Mme Ophélie Lescuyer

Sur l'ensemble de la classe, une seule maman a émis des critiques et des doutes quand à la présence d'un animal dans la classe. Ses peurs, principalement concernant la sécurité des enfants et l'hygiène, ont été entendus par l'enseignante qui a pris soin de lui détailler son projet et les conditions de travail. Grâce à cela, l'intégralité des parents a signé l'autorisation.

Le cochon d'inde a été installé dans le coin regroupement de la classe. Son arrivée a été proposée aux élèves de façon très simple par l'enseignante qui nous rapporte ainsi son approche : « Vous voulez un cochon d'inde dans la classe ? Mais il faudra faire attention car elle est fragile et elle n'aime pas le bruit. Il faudra bien s'en occuper ». Elle a ainsi mis en place les bases de ses futures interventions sur le bien-être animal et l'apprentissage du soin aux animaux. Elle a progressivement appris la gestion des responsabilités aux élèves à travers le nourrissage du cochon d'inde (qui lui donne à manger, quoi et en quelle quantité) ? Qui s'assure qu'il a de l'eau et que sa cage est propre ?

Durant la première période de son projet, Mme Lescuyer a apporté l'animal tous les jours en classe. Elle a mis en place différents rituels autour de sa présence, dont celui du « bonjour matinal ». En allant dire bonjour au cochon d'inde « Lily » le matin à leur arrivée, la séparation d'avec les parents était facilitée.

Pour le bien être de « Lily », L'enseignante a fait le choix de ne pas la laisser la nuit et le weekend à l'école. Elle la ramenait tous les soirs à son domicile. Avancé dans son projet,

Mme Lescuyer n'a progressivement amené le cochon d'inde qu'une seule fois dans la semaine, comme support aux activités qu'elle souhaitait mettre en place.

La présence de l'animal lui a permis de travailler différents thèmes du programme scolaire de 2015 :

- Le langage oral : la description de la vie de « Lily », aller demander une feuille de banane au jardinier pour la nourrir...
- Le langage écrit : création d'une affiche et dictée à l'adulte
- Les mathématiques : les quantités (beaucoup/pas beaucoup), la taille (grand/petit), le dénombrement (nombre de croquettes)
- Les sciences : vivant/non vivant, humain/animal, la nutrition
- Le graphisme : les poils du cochon d'inde, les yeux, etc...

Mme Lescuyer nous a fourni la fiche de travail sur le cochon d'inde qui a été insérée dans le cahier de vie des élèves. Elle est consultable en annexe 9.

Elle a trouvé cette expérience très intéressante à mener en classe, mais reste très prudente quand aux conditions de vie et de bien-être de l'animal : la chaleur dans la classe, le stress du transport et le bruit généré par les élèves, ainsi que les manipulations parfois un peu brusques tempèrent son ressenti général. Malgré tout, le bilan de son projet étant nettement positif en terme d'apprentissage et dévolution des comportements de ces élèves, Mme Lescuyer admet être prête à renouveler cette approche pédagogique. Afin de pouvoir encore plus s'appuyer sur la présence de l'animal dans ses enseignements, elle souhaite l'introduire beaucoup plus tôt dans l'année la prochaine fois.

Les trois expériences présentées ici, pourtant très différentes dans leur mise en situation s'entendent toutes sur le retour positif que font les enseignantes sur leur utilisation d'un élevage d'animaux. L'impact sur le comportement des élèves est fortement souligné. Comme nous l'avons vu précédemment, l'implication du professeur des écoles influence énormément l'ampleur du travail qu'il est possible de faire à partir de l'élevage d'animaux. Si Mme Magnin n'a eu le temps de s'en servir principalement qu'en découverte du monde, mesdames Aubery et Lescuyer sont allées beaucoup plus loin dans les thèmes qu'elles ont abordés en se servant des animaux comme support didactique.

Conclusion : bilan et perspectives

La mise en place d'un élevage d'animaux dans une classe est un sujet extrêmement vaste et compliqué. Il existe de nombreux ouvrages qui traitent de l'intégration d'une espèce animale dans une classe, mais peu abordent le thème dans sa globalité.

Bien souvent l'aspect législatif est survolé, voir même oublié. Il existe pourtant de nombreuses lois s'y rapportant, malheureusement disséminées dans le code rural, le code civil et le code de l'environnement. Toutes ont trait au respect de l'animal et de son bien-être et traitent des obligations auxquelles est soumis tout propriétaire d'animal. La principale étant d'assurer à son pensionnaire des conditions de vie en adéquation avec ses besoins physiologiques et psychologiques.

Sur le plan scolaire, certaines circonscriptions ont créé un outil à l'usage de leurs enseignants afin de les orienter dans la mise en place de leur projet, mais il n'existe aucun document officiel synthétisant l'ensemble des lois que doit respecter le professeur des écoles qui souhaite mettre en place un élevage d'animaux dans sa classe. Le plus souvent, ces fiches pédagogiques mentionnent seulement la *circulaire n°IV-67-70 du 6 février 1967* qui interdit la vivisection en classe, et la *note de service N° 85-179 du 30 avril 1985* qui encourage l'utilisation des élevages d'animaux dans les classes. Il n'est jamais fait mention des restrictions et interdictions législatives quand aux animaux présentant un statut d'espèce protégée.

A travers le sondage que nous avons effectué auprès de 206 professeurs des écoles d'âges et expériences variés, nous avons pu nous rendre compte que cette lacune législative n'est pas sans conséquence. Une partie des enseignants interrogés prélèvent des animaux interdits, ou bien encore n'anticipent pas le devenir de leurs animaux à l'issue de l'élevage et finissent par les libérer dans le milieu naturel.

Cette enquête a mis en évidence la didactique de croisement des disciplines mise en place par la grande majorité des enseignants qui installent un élevage d'animaux dans la classe. Cela semble être une des clés de la réussite d'un tel projet. C'est d'ailleurs cette approche pédagogique qui est aujourd'hui prônée par les nouveaux programmes scolaires sortis en 2015. Nous relevons cependant, suite aux réponses obtenues, un manque de connaissances et de formation professionnelle sur l'utilisation d'un élevage d'animaux en classe. Beaucoup d'enseignants semblent pourtant demandeurs de ces informations qui pourraient les

encourager à mettre en place un élevage, ou bien d'améliorer les séances réalisées autour de celui déjà présent dans la classe. Notre étude révèle qu'il n'existe aucune relation entre l'âge des élèves, l'animal élevé et les résultats obtenus par l'enseignant. Seules sa motivation, son implication et sa créativité sont les moteurs de l'ensemble des projets qu'il est possible de réaliser grâce aux animaux.

N'ayant eu l'occasion de réellement tester cette approche didactique avant l'écriture de ce mémoire, nous avons demandé à trois jeunes professeurs des écoles de tenter l'expérience. Quelque soit le niveau de la classe, où l'animal qui y a été amené, les effets sur les élèves ont été surprenants et intéressants. Développement du langage, prise de confiance en soi, apprentissage des responsabilités, mise en place de relations de communication, l'élevage d'animaux sert de support à de nombreuses disciplines.

Il ressort de cette étude que l'élevage d'animaux est une approche pédagogique plébiscitée des enseignants, et bien souvent très appréciée des équipes éducatives et des parents d'élèves. La consultation de ces derniers est un pré-requis indispensable pour l'enseignant qui souhaite monter son projet correctement et anticiper les risques liés aux problèmes d'allergies.

Mon second stage en responsabilité, que j'effectuerai en juin 2017 dans une classe de petite section sur la commune de Vieux Habitants (Guadeloupe) sera l'occasion pour moi de mettre en œuvre les différentes pratiques découvertes tout au long de cette étude. Avec une classe de 26 élèves, dont deux ont été dépistés pour de l'autisme, j'ai choisi d'apporter dès la première semaine un aquarium contenant trois poissons. Il me servira à travailler la numération, les couleurs, ainsi que le langage oral, l'hygiène et la gestion des responsabilités avec les enfants. Les poissons serviront également de fil conducteur à plusieurs activités : création d'une fresque sur le thème de la mer, chorégraphie pour la fête de fin d'année. J'espère également pouvoir me servir de la présence des animaux pour établir un lien de communication avec les deux élèves souffrant d'autisme.

Cette étude s'articule uniquement autour de l'élevage d'animaux en classe de primaire. Nous n'avons rencontré que peu de cas de pratiques similaires dans le secondaire. La présence d'un ou plusieurs animaux dans la classe ne semble pas être en accord avec les pratiques pédagogiques des professeurs de SVT exerçant en collège ou en lycée. Il existe selon nous plusieurs raisons à cela. Il est rare que dans le second degré les enseignants aient leur propre classe. Ils sont plus généralement obligés de changer de classe entre chaque heure de cours. Nous y voyons ici une raison de la non utilisation d'un élevage d'animaux. Il est difficilement

envisageable de voir le professeur se balader avec son élève sous le bras dans les couloirs, changeant de classe à chaque heure de cours. Le nombre d'heure de cours plus faible peut également expliquer la sous-représentation des élevages dans le secondaire. Quid des problèmes d'intendance et de gestion des animaux en dehors des heures de cours. Compte tenu du fort cloisonnement des disciplines dans le second degré, l'utilisation transdisciplinaire que nous avons portée tout au long de cet écrit nous paraît compliquée à instaurer.

Pour compléter l'étude que nous présentons ici, une analyse parallèle des pratiques en collège et en lycée révélerait probablement de nouvelles pistes de travail à envisager et à instaurer, surtout à l'heure du changement du programme des écoles élémentaires, qui aujourd'hui inclus la classe de sixième dans le cycle 3, cycle dit de consolidation.

Bibliographie

- ❖ Bauduin, C. et A. (2000), *L'élevage des phasmes*. Philippe Gérard Editions.
- ❖ Béguier, D., Comes, P. (2002), *Un aquarium pour apprendre : choisir, installer, entretenir, peupler son aquarium*. CRDP de Poitou-Charentes.
- ❖ De Klemm, C. (1996), Les introductions d'organismes non indigènes dans le milieu naturel, *Sauvegarde de la nature n°73*. Editions du conseil de l'Europe 1996.
- ❖ Dournaud, J. (1992). *Réaliser des petits élevages*. Editions Bordas.

Sitographie

- ❖ Académie de Créteil. *Le vivant, ressources sur les élevages*. Repéré à [«http://www.ia94.ac-creteil.fr/sciences/elevage_culture/elevages.htm](http://www.ia94.ac-creteil.fr/sciences/elevage_culture/elevages.htm) ». Consulté le 10 avril 2017.
- ❖ Académie de Créteil. *Observer les différentes manifestations de la vie en faisant des élevages*. Repéré à [«http://www.ia94.ac-creteil.fr/sciences/aides/elevages_formation.pdf](http://www.ia94.ac-creteil.fr/sciences/aides/elevages_formation.pdf) ». Consulté le 10 avril 2017.
- ❖ Académie de Créteil. *Les élevages en classe*. Repéré à [«http://www.ia94.ac-creteil.fr/sciences/elevage_culture/textes_conseils.pdf](http://www.ia94.ac-creteil.fr/sciences/elevage_culture/textes_conseils.pdf) ». Consulté le 10 avril 2017.
- ❖ Académie de Grenoble. *Textes relatifs à l'élevage des animaux en classe*. Repéré à [«http://www.ac-grenoble.fr/ien.g2/IMG/pdf_22-Reglementation_sur_les_elevages_en_classe_1_.pdf](http://www.ac-grenoble.fr/ien.g2/IMG/pdf_22-Reglementation_sur_les_elevages_en_classe_1_.pdf) ». Consulté le 5 mars 2017.
- ❖ Académie de Grenoble. *Circulaires 67-85. Note de service n°85-179 du 30 avril 1985*. Repéré à [«http://www.ac-grenoble.fr/ien.g3/IMG/circulaires67-85.pdf](http://www.ac-grenoble.fr/ien.g3/IMG/circulaires67-85.pdf) ». Consulté le 19 février 2017.

- ❖ Académie de Paris. *Animaux à l'école : les programmes ? la réglementation ? des exemples* Repéré à « https://www.ac-paris.fr/serail/jcms/s1_777623/animaux-a-l-ecole-les-programmes-la-reglementation-des-exemples ». Consulté le 7 mai 2017.

- ❖ Académie de Toulouse. *Extraits de textes sur l'utilisation des animaux en SVT et en biologie-écologie : dissection et expérimentation.* Repéré à «http://pedagogie.ac-toulouse.fr/svt/serveur/secureite_svt/circulexp.htm ». Consulté le 5 mars 2017.

- ❖ Chardavoine, L. (2015) Académie de Poitiers. *Elevages à l'école primaire. Avant de commencer un élevage en classe...* Repéré à «http://ww2.ac-poitiers.fr/ia79-pedagogie/IMG/pdf/elevages_reglementation.pdf ». Consulté le 19 février 2017.

- ❖ Cottureau, V. (2011). *Elevage en classe. Le colporteur des sciences en Vendée.* Terre des sciences. Repéré à «http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/servlet/com.univ.collaboratif.utils.LectureFichiergw?ID_FICHER=1424145670192 ». Consulté le 19 février 2017.

- ❖ Delporte, M. (2009). *A la rencontre des escargots*, 1^{er} prix « Main à la pâte », Ecole d'EVIRES. Repéré à «http://www.fondation-lamap.org/sites/default/files/upload/media/fondation/prix/2009/1542_prix2009_2.pdf». Consulté le 5 mai 2017.

- ❖ Dictionnaire Larousse en ligne. *Définition du mot « élevage ».* Repéré à «<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/%C3%A9levage/28388> ». Consulté le 22 avril 2017.

- ❖ Dictionnaire Larousse. *Définition du mot « vivisection ».* Repéré à «<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/vivisection/82322> ». Consulté le 7 mai 2017.

- ❖ Fossati, J et De la Forest, V.. *Textes, recommandations et conseils relatifs aux élevages, dissections et plantation à l'école primaire.* Repéré à « <http://sciences34.ac> »

- montpellier.fr/wp-content/uploads/2010/10/Dossier-Elevage-1.pdf ». Consulté le 27 avril 2017.
- ❖ INSEE, Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (2017). *Enseignants du premier et du second degré en 2015-2016. Comparaisons régionales et départementales*. Repéré à «https://www.insee.fr/fr/statistiques/2012662#tableau-TCRD_078_tab1_departements ». Consulté le 19 mai 2017.
 - ❖ Institut coopératif de l'école moderne, pédagogie Freinet. *Les élevages en classe*. Repéré à «<https://www.icem-pedagogie-freinet.org/node/11498> ». Consulté le 21 avril 2017.
 - ❖ Inventaire national du patrimoine naturel. Repéré à «<https://inpn.mnhn.fr/reglementation/protection/listeProtections/national> ». Consulté le 27 avril 2017.
 - ❖ L'autonome de solidarité laïque. *Un animal dans la classe*. Repéré à «<http://www.autonome-solidarite.fr/articles/animal-dans-la-classe> ». Consulté le 21 avril 2017.
 - ❖ Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. (2015). Les élevages. *Ressources maternelle. Explorer le monde du vivant, des objets et de la matière*. Eduscol. Repéré à «<http://eduscol.education.fr/ressources-maternelle> ». Consulté de 5 décembre 2016.
 - ❖ OPIE, Office Pour les Insectes et leur Environnement. Repéré à «<http://www.insectes.org/elevage/phasmes-insectes.html> ». Consulté le 5 mars 2017.
 - ❖ Pollard, F., Mirgalet F., Blochet F., Chovet C., (2008). Fiche technique pour conduire un élevage de phasmes. *La scolarisation des insectes*. Repéré à «http://www.ac-grenoble.fr/ien.bv/IMG/pdf_elevages_d_insectes_a_l_ecole.pdf ». Consulté le 19 février 2017.

- ❖ Préfecture de la région Martinique. *Arrêté réglementant la capture et la vente du crabe de terre en Martinique*. Repéré à «http://www.martinique.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/AP_crabes_de_terre_cle5c133b.pdf». Consulté le 3 mai 2017.
- ❖ Wikipédia. *Elevage*. Repéré à «<https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89levage>». Consulté le 22 avril 2017.

Textes officiels

- ❖ Bulletin Officiel hors-série n°3 du 19 juin 2008. *Programme de l'école maternelle - petite section, moyenne section, grande section*. Repéré à «http://www.education.gouv.fr/bo/2008/hs3/programme_maternelle.htm». Consulté le 7 mai 2017.
- ❖ Bulletin Officiel hors-série n°3 du 19 juin 2008. *Cycle des apprentissages fondamentaux - programme du CP et du CE1*. Repéré à «http://www.education.gouv.fr/bo/2008/hs3/programme_CP_CE1.htm». Consulté le 7 mai 2017.
- ❖ Bulletin officiel spécial n°2 du 26 mars 2015. *Programme de l'école maternelle*. Repéré à «http://cache.media.education.gouv.fr/file/MEN_SPE_2/37/8/ensel4759_arrete-annexe_prog_ecole_maternelle_403378.pdf». Consulté le 18 septembre 2016.
- ❖ Bulletin officiel spécial n° 11 du 26 novembre 2015. *Programmes pour les cycles 2, 3, 4*. Repéré à «http://cache.media.education.gouv.fr/file/MEN_SPE_11/67/3/2015_programmes_cycle_s234_4_12_ok_508673.pdf». Consulté le 18 septembre 2016.
- ❖ Bulletin officiel hors-série n°3 du 19 juin 2008. *Cycle des approfondissements - programme du CE2, du CM1 et du CM2*.

- Repéré à
«http://www.education.gouv.fr/bo/2008/hs3/programme_CE2_CM1_CM2.htm ». Consulté le 7 mai 2017.
- ❖ Code de l'environnement. *Article L411-1.* Repéré à
«<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do?idArticle=LEGIARTI000006833715&cidTexte=LEGITEXT000006074220> ». Consulté le 26 avril 2017.
 - ❖ Code rural (ancien). *Article 276.* Repéré à
«https://www.legifrance.gouv.fr/affichCodeArticle.do;jsessionid=13029359CC37DFD6AFF10A1FE5A0AD60.tpdila10v_2?cidTexte=LEGITEXT000006071366&idArticle=LEGIARTI000006579852&dateTexte=20170425&categorieLien=id#LEGIARTI000006579852 ». Consulté le 25 avril 2017
 - ❖ Code rural. *Article L214 du code Rural, relatant de la protection des animaux.* Repéré à
«<https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do?idSectionTA=LEGISCTA000006152208&cidTexte=LEGITEXT000006071367&dateTexte=20080531> ». Consulté le 26 avril 2017.
 - ❖ *Décret n°2002-266 du 22 février 2002 relatif aux établissements détenant des animaux d'espèces non domestiques et modifiant le code rural.* Repéré à
«<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000593348&dateTexte> ». Consulté le 26 avril 2017.
 - ❖ *Directive 98/58/CE du Conseil du 20 juillet 1998 concernant la protection des animaux dans les élevages.* Repéré à
«<http://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=celex%3A31998L0058> ». Consulté le 26 avril 2017.
 - ❖ Extrait de la loi relative à la protection de la nature, Repérée à
«http://www.perigord.tm.fr/~ecole-scienc/pages/activite/environ/Lamare_pdf/ProtecNat.pdf ». Consulté le 12 mai 2017.

- ❖ *Journal officiel du 17 novembre 1980, débats parlementaires, p4845. Repéré à* [«http://archives.assemblee-nationale.fr/6/qst/6-qst-1980-11-17.pdf»](http://archives.assemblee-nationale.fr/6/qst/6-qst-1980-11-17.pdf). Consulté le 26 avril 2017.

- ❖ *Loi n° 76-629 du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature - Article 9. Repéré à* [«https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexteArticle.do;jsessionid=EB9AF306E1F4DA3E4B9671F0FFEBDD70.tpdila10v_2?idArticle=LEGIARTI000006846414&cidTexte=LEGITEXT000006068553&dateTexte=20170426»](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexteArticle.do;jsessionid=EB9AF306E1F4DA3E4B9671F0FFEBDD70.tpdila10v_2?idArticle=LEGIARTI000006846414&cidTexte=LEGITEXT000006068553&dateTexte=20170426). Consulté le 26 avril 2017.

- ❖ *Loi n° 76-629 du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature - Article 10. Repéré à*
à [«https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexteArticle.do;jsessionid=13029359CC37DFD6AFF10A1FE5A0AD60.tpdila10v_2?idArticle=LEGIARTI000006846415&cidTexte=LEGITEXT000006068553&dateTexte=20170425»](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexteArticle.do;jsessionid=13029359CC37DFD6AFF10A1FE5A0AD60.tpdila10v_2?idArticle=LEGIARTI000006846415&cidTexte=LEGITEXT000006068553&dateTexte=20170425). Consulté le 25 avril 2017.

Annexes

Annexe 1 : Arrêté préfectoral du 9 décembre 2002, réglementant la capture et la vente du crabe de terre en Martinique



PREFECTURE DE LA REGION MARTINIQUE

SECRETARIAT GÉNÉRAL

*Direction de
l'Administration Générale
et de la Réglementation*

*Direction Régionale et Départementale
des Affaires Maritimes de la Martinique*

ARRETE N° 0 2 3 6 9 4

**Réglementant la capture et la vente du crabe de terre en Martinique
(*Cardisoma guanhum*)**

LE PREFET DE LA REGION MARTINIQUE
Chevalier de la Légion d'Honneur

- VU le décret du 9 janvier 1852 sur l'exercice de la pêche maritime ;
- VU la loi n° 54-902 du 11 septembre 1954, réglementant l'exercice de la pêche maritime dans les départements de la Guadeloupe, de la Martinique, de la Guyane et de la Réunion ;
- VU la loi n° 76-629 du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature ;
- VU le décret n° 82-389 du 10 mai 1982 relatifs aux pouvoirs du Préfet et à l'action des services et organismes publics de l'Etat dans les départements ;
- VU l'arrêté n° 89-1441 du 30 juin 1989 ;
- VU l'avis du Comité Régional des pêches maritimes et des élevages marins de Martinique en date du 22 octobre 2002 ;
- VU l'avis de L'IFREMER en date du 26 juillet 2002 ;
- VU l'avis de l'association départementale des consommateurs en date du 24 octobre 2002 ;

Sur proposition du Secrétaire Général de la Préfecture de la Martinique ;

ARRETE

Article 1 : La capture, la vente ou l'achat du crabe de terre (*Cardisoma guanhum*) de Martinique est interdite toute l'année pour les crabes d'une largeur de carapace inférieure ou égale à 7 cm.

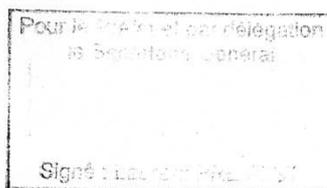
.../...

- Article 2 : La date de la campagne de capture du crabe de terre (*Cardisoma guanhumi*) de Martinique est fixée du 15 février au 15 juillet de chaque année et ne concerne que les individus de taille d'une largeur de carapace supérieure à 7 cm.
- Article 3 : Les infractions au présent arrêté sont réprimés par l'article 6 du décret du 9 janvier susvisé (amende pouvant atteindre 22 500 €).
- Article 4 : L'arrêté n° 89-1441 du 30 juin 1989 est abrogé.
- Article 5 : Le Secrétaire Général de la Préfecture de la Martinique, le Commandant du groupement de gendarmerie de la Martinique, le Directeur Régional des Affaires Maritimes de la Martinique, le Directeur Régional des Douanes, le Directeur Régional de l'Office National des Forêts sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Fort-de-France, le

- 9 DEC. 2002

LE PREFET



Annexe 2 : Note de service N° 85-179 du 30 avril 1985

Texte adressé aux recteurs, aux inspecteurs d'académie, directeurs des services départementaux de l'Éducation nationale, aux chefs d'établissement et aux directeurs d'écoles.

Durant la scolarité obligatoire, l'observation d'animaux familiers ou sauvages, dans leur milieu de vie, est souvent la base d'activités dont l'objet est à la fois la connaissance du monde vivant, la compréhension des équilibres biologiques et l'éducation au respect de la vie sous toutes ses formes.

Dans les écoles, cette mission s'insère naturellement dans les enseignements à caractère biologique.

Dans les collèges, les programmes de sciences naturelles prévoient, entre autres, l'étude des comportements alimentaires, des comportements reproducteurs, de l'interdépendance entre les êtres vivants.

On notera également que les obligations morales des propriétaires d'animaux peuvent être l'objet d'une réflexion en éducation civique.

L'observation directe de l'animal, de ses mœurs et de son mode de reproduction est facilitée par la pratique d'élevages effectués dans la salle d'enseignement. Cette pratique n'est recommandable que dans la mesure où elle est réalisée dans des conditions satisfaisantes reproduisant au mieux le milieu de vie naturel. En particulier, l'espace offert (cage, aquarium, terrarium) devra être suffisant afin de ne pas rendre la captivité pénible. Un élevage réussi ne se limite pas à la survie des animaux mais il doit aussi aboutir à la reproduction, suivie de soins maternels. Enfin, quand il s'agit de petits mammifères (carnivores, rongeurs...), la consultation d'un vétérinaire serait nécessaire en cas de doute sur l'origine des animaux ou leur état sanitaire.

Il est expressément rappelé, comme le précisent les circulaires n° 67-70 du 6 février 1967 et n° 74-197 du 17 mai 1974, que les dissections doivent être pratiquées sur des animaux morts. La vivisection est formellement interdite.

En ce qui concerne les visites de ménageries ambulantes, il y a lieu de se reporter à la note de service n° 81-121 du 10 mars 1981. Alors, la loi n° 76-629 du 10 juillet 1976 (JO du 13 juillet 1976) précise, en son article 6, que la présentation au public de spécimens vivants de la faune locale ou étrangère n'est autorisée que si le propriétaire est titulaire d'un certificat de capacité délivré par le ministère de l'Environnement et du Cadre de vie.

À fin d'observations, des animaux domestiques peuvent être introduits, momentanément, dans la classe pour être présentés aux élèves. On saisira toutes occasions opportunes de rappeler que la garde d'animaux, de plus en plus répandue, impose des obligations continues, matérielles et morales, relevant des soins et de l'éducation de l'animal, afin que l'élève comprenne que cet être vivant n'est pas un jouet et qu'on ne peut en attendre service ou compagnie sans lui assurer les soins nécessaires et sans lui porter un indispensable attachement.

Parmi ces obligations, on insistera sur :

- les soins constants : alimentation, propreté ;
- le respect du besoin d'espace ;

- le respect des règles d'hygiène dans l'entourage immédiat, tant à la maison qu'à l'extérieur.

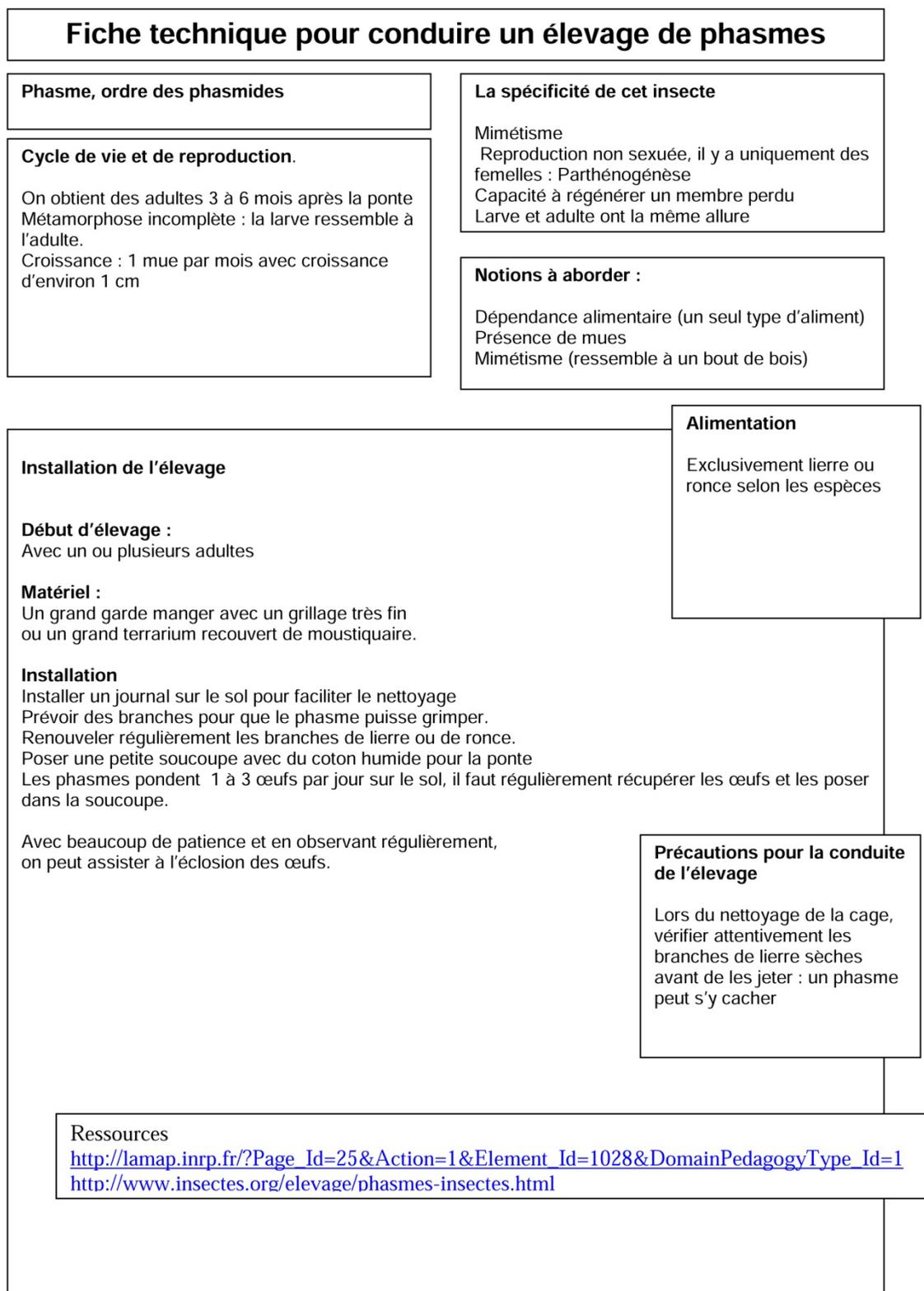
Ce sera le moment de signaler que la souillure des trottoirs par les chiens et les aboiements répétés dans les appartements et surtout en zone pavillonnaire, constituent des nuisances de voisinage irritantes et parfois insupportables. Elles sont souvent la cause d'hostilité imméritée envers l'animal alors qu'elles traduisent bien davantage la mauvaise éducation du propriétaire. Celui-ci doit savoir, d'une part, que la divagation des chiens peut mettre en cause la sécurité et la santé publiques, celles des enfants en particulier ; et que, d'autre part, il est responsable des comportements de l'animal si ce dernier n'est pas tenu en laisse.

Il faut, avec insistance, souligner que, dans la mesure où on ne peut s'engager à assurer à l'animal les soins requis, même pendant la période des vacances scolaires, et à empêcher les nuisances qu'il peut causer au voisinage, on doit s'abstenir de toute garde d'animal. Le caractère odieux des abandons d'animaux sera souligné.

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur général des enseignements scolaires,
C. DURAND-PRINBORGNE
BO n°20 du 16 mai 1985³³

³³ Source : Académie de Grenoble, *Circulaires 67-85*

Annexe 3 : Fiche technique pour conduire un élevage de phasmes³⁴.



Françoise Pollard, Frédérique Mirgalet, conseillères pédagogiques Centre Isère, Franoise Blochet, Cécile Chovet, animatrices sciences Isère

³⁴ Source : Pollard, F., Mirgalet F., Blochet F., Chovet C., (2008). Fiche technique pour conduire un élevage de phasmes. *La scolarisation des insectes*.

Annexe 4 : Questionnaire utilisé pour le sondage de la deuxième partie.

Utilisation des élevages d'animaux en classe

PE stagiaire, mon mémoire a pour objectif l'analyse de l'utilisation des élevages d'animaux en classe et leur utilisation pédagogique par les enseignants. Quels sont les animaux utilisés? Quelles sont les pratiques? Quels sont les thèmes abordés autour de l'élevage? La mise en place d'un élevage d'animaux peut-il aider à appliquer la transdisciplinarité demandée par les nouveaux programmes. Autant de questions auxquelles vos réponses apporteront une réponse sur les pratiques pédagogiques.
D'avance merci du temps que vous y consacrerez.



1. Question 1: Quel poste occupez-vous ?

Une seule réponse possible.

- PE titulaire
- PE remplaçant
- Décharge (direction/EMF...)
- PE stagiaire
- Autre

2. Question 2: Depuis combien de temps êtes vous PE?

Une seule réponse possible.

- Moins de 5 ans
- 5 à 15 ans
- plus de 15 ans

3. Question 3: Quelle est votre formation initiale?

Une seule réponse possible.

- Scientifique
- Economique
- Littéraire
- Autre

4. Question 4: Dans quel type d'école exercez-vous? (plusieurs réponses possibles)

Plusieurs réponses possibles.

- REP +
- REP
- Normal
- Milieu favorisé
- Citadin
- Rural

5. Question 5: Quel est le niveau de votre classe?

Plusieurs réponses possibles.

- TPS
- PS
- MS
- GS
- CP
- CE1
- CE2
- CM1
- CM2
- Classe unique
- ULIS

6. Question 6: Avez-vous déjà utilisé un élevage dans votre classe?

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non

7. Si "non", qu'est-ce qui vous en a empêché?

Plusieurs réponses possibles.

- Envie
- Opportunité
- Temps
- Moyens financiers
- Connaissances
- Infrastructures
- Typologie de classe
- Autre

8. Question 7: Quels animaux élevez-vous (ou avez-vous élevé en classe)?

Plusieurs réponses possibles.

- Cloportes
- Araignées
- Fourmis
- Coccinelles
- Phasmes
- Grillons
- Papillons
- Ténébrillons
- Cochon d'inde
- Lapin domestique
- Souris blanche
- Vers de terre
- Escargots
- Poissons
- Autres

9. Si vous avez déjà élevé un animal autre que ceux de la liste, pouvez-vous préciser lequel?

10. Question 8: Pourquoi avez-vous choisi cet animal

Plusieurs réponses possibles.

- Animal personnel
- Proposition d'un ou plusieurs élèves
- Proposition d'un collègue
- Projet pédagogique de classe ou d'école
- Facilité d'approvisionnement
- Autre

11. Si "autre", merci de préciser.

12. Question 9: D'où vient le matériel utilisé pour l'élevage en classe?

Plusieurs réponses possibles.

- Matériel personnel
- Matériel de l'école
- Prêt
- Achat spécifique pour le projet
- Autre

13. Si "autre", pouvez-vous préciser?

14. Question 10: Quel est votre objectif avec ce projet?

Une seule réponse possible.

- Projet de classe général multithématique
- Projet scientifique
- Autre

15. Si "autre", précisez svp.

16. Question 11: Avez-vous consulté les réglementations en matière l'élevage avant de le mettre en place ?

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non

17. Question 12: Avez-vous consulté les parents par rapport aux risques d'allergies avant de mettre l'élevage en place ?

Une seule réponse possible.

- Oui
- Non

18. Question 13: Quelles sont les thématiques que vous abordez à partir de l'élevage ?

Plusieurs réponses possibles.

- Locomotion
- Nutrition
- Chaîne alimentaire
- Cycle de vie
- Reproduction
- Anatomie
- Ecosystèmes
- Protection de l'environnement
- Organisation de la classe
- Gestion des responsabilités
- Langage oral
- Ecriture
- Littérature
- Mathématiques
- Autres

19. **Question 14: Utilisez-vous l'élevage comme support de croisement des disciplines ?**

Une seule réponse possible.

Oui

Non

20. **Question 15: Etait-ce votre objectif pédagogique principal lors de sa mise en place ?**

Une seule réponse possible.

Oui

Non

21. **Question 16: Utilisez-vous plusieurs élevages différents au cours d'une même année ?**

Une seule réponse possible.

Oui

Non

22. **Si "Oui"? Lesquels?**

23. **Question 17: Est-ce la 1 ère fois que vous mettez en place un élevage dans la classe ?**

Une seule réponse possible.

Oui

Non

24. **Si "oui", êtes-vous prêt à retenter l'expérience ?**

Une seule réponse possible.

Oui

Non

25. **Si non, pourquoi?**

26. **Question 18: Trouvez-vous que l'utilisation d'un élevage soit en accord avec le principe de transdisciplinarité demandé par les nouveaux programmes de 2015 ?**

Une seule réponse possible.

Oui

Non

27. **Question 19: Selon-vous la présence d'animaux en classe est-elle une plusvalue pour la gestion de la classe et des enseignements?**

Une seule réponse possible.

Oui

Non

28. Si "non", pourquoi?

29. Question 20: Vous êtes?

Une seule réponse possible.

Un Homme

Une femme

30. Question 21: Votre âge:

Une seule réponse possible.

20-30 ans

30-40 ans

40-50 ans

50-60 ans

+60 ans

31. Question 22: L'enseignement est-il votre 1ère expérience professionnelle?

Une seule réponse possible.

Oui

Non

32. Si "Non", dans quel domaine avez-vous travaillé avant?

33. Question 23: Votre département? (numéro du département)

34. Question 24: Si vous avez un commentaire ou souhaitez détailler plus amplement votre projet d'élevage, c'est ici, merci .

Fourni par



Annexe 5 : Tableau de corrélation entre les animaux et les disciplines enseignées

	Locomotion	Nutrition	Chaîne alim	Cycle vie	Reproduction	Anatomie	Ecosystème	Environnement	Organisation	Responsabilités	Langage oral	Ecriture	Littérature	Mathématiques
Araignées (1)	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
Fourmis (6)	3	5	2	4	4	3	1	2	2	4	5	1	2	1
Coccinelle (12)	9	8	5	11	5	8	4	5	3	5	9	5	5	6
Phasmes (53)	32	47	17	48	37	33	13	17	8	30	48	28	17	10
Grillons (3)	3	2	1	3	3	3	1	1	0	1	2	2	1	1
Papillons (57)	33	46	22	53	24	31	9	19	4	30	48	29	22	11
Ténébrillons (9)	5	8	5	9	7	7	1	3	1	5	6	3	3	2
Cochon d'inde (10)	7	10	3	9	8	7	2	3	2	8	9	5	3	2
Lapin domestique (9)	8	9	4	7	5	7	2	3	3	8	9	5	6	5
Souris blanche (3)	2	3	3	3	2	2	0	1	1	3	3	1	1	2
Vers de terre (9)	7	9	5	9	7	5	3	5	0	5	7	5	4	2
escargot (55)	40	53	16	40	41	43	10	16	13	38	43	32	19	15
Poisson (40)	30	36	13	28	22	28	8	15	13	31	37	17	14	11
Crabe (2)	1	2	0	1	0	1	0	1	1	1	0	1	1	1
Hamster (5)	5	5	2	3	2	3	2	1	3	3	5	2	2	0
Têtard/Grenouille (9)	5	9	5	9	3	4	3	6	0	3	9	2	4	0
Tortue (5)	5	5	1	3	4	4	1	2	0	5	5	0	2	0
Cétoines (1)	1	0	0	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	
Vers à soie (6)	4	6	1	5	3	1	0	0	1	2	3	0	1	0
Poussin (12)	9	11	3	11	10	6	2	5	1	6	10	6	4	3
Mouche (1)	1	1	1	1	0	1	0	0	0	0	1	1	0	0
Gendarmes (1)	1	1	0	1	1	1	0	0	0	0	1	1	0	0
Inséparables (1)	0	1	0	1	1	1	0	0	1	1	1	1	1	1
Crapaud (1)	0	0	1	1	1	1	1	1	0	0	0	0	0	0
Gerbille (3)	0	3	1	3	2	3	1	1	3	3	3	3	2	1
Oiseaux (1)	0	1	0	1	0	0	0	0	1	1	1	1	0	1
Bernard l'Hermitte (3)	1	3	0	1	1	2	1	1	1	2	3	0	1	
Octodon (1)	1	1	1	1	1	1	0	0	0	1	1	1	1	1
Moustiques (1)	0	1	1	1	1	0	1	1	0	1	0	1	0	1

Tableau 5: corrélation entre les animaux et les disciplines enseignées

(Le chiffre entre parenthèse à coté de chaque nom d'espèce indique le nombre de fois où cet animal a été cité.)

Annexe 6 : Travail des élèves de Mme Aubery. Rituel d'observation des phasmes.

Rapport écrit et oral des observations

Les phasmes

les responsabilités,

- compter /
- mesurer les phasmes,
- observer les œufs
- nettoyer le vivarium / vendredi

- humidifier le vivarium
- changer l'eau.
- éclosion des œufs

- vérifier la température
- vérifier les feuilles / fruit
- remettre des feuilles

Tableau des phasmes

date	température	œufs	phasmes	feuilles fruit	l'eau	humidifier
25/01/17	29,9°-30°	6	6	6+3	oui	3
26/01/17	28°	6	6	3	oui	4
27/01/17	28°	6	6	4	oui	6
30/01/17	29°-30°	6	6	10	oui	11
31/01/17	30°C	6	6	10	oui	6
01/02/17	30°C	6	6	10+2	non	17
03/02/17	28	6	6	—	non	5
6/02/17	30°	6	6	1	non	4
7/2/17	30°	6	6	1	non	15
3/2/17	27°	6	6	12+2	non	13
2/17	28°	6	6	15	non	39

date	température	œufs	pharax mes	feuilles	l'eau humidifié	
13/2/17	28°	6	6	0	oui	9
14/2/17	29°	6	6	7g	non	7
15/2/17	29°	6	6	7g+3	oui non	9
16/2/17	28°	6	6	15	non	18
17/2/17	30°	6	6	25	non	12

Annexe 7 : Séance « Questionner le monde » de Mme Aubery sur les phasmes

Fiche séance QLM S2 – Les vivants.			
Cycle : 2	Niveau : CE2	Ecole : EE M. LACOMA	Période : 3
Domaine : Questionner le monde	Sous domaine : Comment reconnaître le monde du vivant	Effectif : 27	Année 2016 - 2017
Attendus de fin de cycle : Comment reconnaître le monde vivant : Connaître des caractéristiques du monde vivant, ses interactions, sa diversité. Reconnaître des comportements favorables à sa santé.			
Domaines du S4C : Domaine 1 : les langages pour penser et communiquer : Comprendre, s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit. Domaine 2 : les méthodes et outils pour apprendre : Organisation du travail personnel et Coopération et réalisation de projets. Domaine 3 : la formation de la personne et du citoyen Domaine 4 : les systèmes naturels et les systèmes techniques. Domaine 5 : les représentations du monde et l'activité humaine.			
Compétences travaillées : - Pratiquer des démarches scientifiques et technologiques - Concevoir, créer, et réaliser - s'approprier des outils et des méthodes - Pratiquer des langages - Se situer dans l'espace et le temps		Pré requis : - Adopter une attitude responsable.	
Objectif général de la séquence : Etudier le développement des phasmes.			
Difficultés possible : Conversion centimes / euros.		Matériel : - Pièces / billets - Cahier de brouillon - Cahier de leçon.	Modalité / Lieu : - Classe - Individuel.
Objectif spécifique : Connaître les caractéristiques physiques des phasmes plus en détail.			
Durée : 45 min		Déroulement :	
Minutage :		Consignes :	
10 min	Etape 1 : Entrée dans l'activité : Rappel de la séance précédente. ⇒ Hypothèses. Aujourd'hui nous allons les vérifier.	Qu'avons-nous fait la dernière fois ?	
25 min	Etape 2 : Phase de recherche : Recherche à quelle catégorie d'animaux appartient le phasme. L'insecte car 3 paires de pattes, et 3 parties : La tête, le thorax et l'abdomen Projection de photos de phasmes au tableau. Echange avec les élèves. Noter au tableau les réponses des élèves au tableau. Faire ressortir l'idée que les différentes parties sont notées sur le schéma sous forme de légende. Nous avons donc un schéma légendé. Distribution aux élèves d'un mini puzzle représentant le schéma au tableau d'un phasme. Le reconstituer et le coller sur la feuille d'observation.	A votre avis, à quelle catégorie d'animal appartient le phasme ? Pourquoi ? Voici une image d'un phasme. Que remarquez vous ? Combien de parties pouvons-nous observer ? Voici les 3 éléments d'un schéma de phasme, identique à celui que nous venons de voir.	
AUBERY Charlotte		Janvier - Février 2017	
1/2			

5 min	Etape 3 : Phase de mise en commun : Validation par l'ensemble des élèves sur la reconstitution du schéma. Synthèse de ce qui a été dit.	Reconstituez-le sur la partie de droite de votre feuille d'observation.
5 min	Etape 4 : Trace écrite : Elaboration avec les élèves en fonction des éléments de la séance. Ouverture sur la séance suivante : Nous allons essayer de voir comment nous pourrions observer la croissance des phasmes sans les déranger.	Qui peut me rappeler ce qui a été dit ? Comment allons nous pouvoir résumer tout cela pour l'écrire dans l'encadré de la conclusion ?
Evaluation / Critères de réussite / Différenciation : La trace écrite est recopiée par les élèves sur la fiche d'observation. Les élèves devront être capable à la fin de la séance de connaître les caractéristiques physiques des phasmes plus en détail.		
Observations :		
AUBERY Charlotte		Janvier - Février 2017
2/2		

Annexe 8 : Cahier de vie de Mme Magnin, classe de MS/GS. Page concernant l'élevage des phasmes

Pendant 3 semaines on a eu une nouvelle maîtresse: maîtresse Oriane, et ça n'a pas été de tout repos!

D'abord le matin on devait s'occuper des phasmes ou chouval-bwa et leur donner à manger.



On a rapporté des feuilles de manguiers de chez nous, ils se sont régalés!



Un matin, on a eu une surprise: il y avait un bébé!



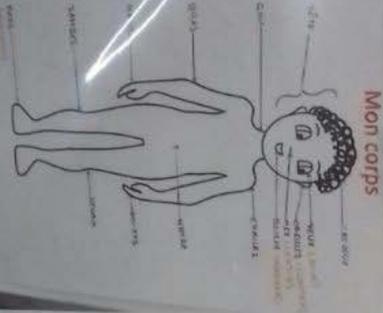
Annexe 9 : Cahier de vie de Mme Lescuyer. Le cochon d'inde en TPS/PS

Flash sur Lily et son cochon d'inde :





Mon corps



Le corps du cochon d'inde



Élever des animaux en classe est une expérience pédagogique riche.

Elle permet d'introduire la pratique des sciences au quotidien, de mettre les élèves en position d'observer, de questionner le vivant, de structurer le temps, d'aborder la problématique de respect du vivant, la compréhension des équilibres biologiques et de responsabiliser les élèves autour d'un projet collectif.

L'herbe que mange Lily est-elle GRANDE ou PETITE ? Combien de croquettes va manger Lily (1, 2, 3) ? On lui en donne BEAUCOUP ou un PETIT PEU ? C'est PAREIL ou PAS PAREIL ? ...

Table des annexes

<u>Annexe 1</u> : Arrêté préfectoral du 9 décembre 2002, réglementant la capture et la vente du crabe de terre en Martinique	71
<u>Annexe 2</u> : Note de service N° 85-179 du 30 avril 1985.....	73
<u>Annexe 3</u> : Fiche technique pour conduire un élevage de phasmes_	75
<u>Annexe 4</u> : Questionnaire utilisé pour le sondage de la deuxième partie.	76
<u>Annexe 5</u> : Tableau de corrélation entre les animaux et les disciplines enseignées.....	83
<u>Annexe 6</u> : Travail des élèves de Mme Aubery. Rituel d'observation des phasmes. Rapport écrit et oral des observations	84
<u>Annexe 7</u> : Séance « Questionner le monde » de Mme Aubery sur les phasmes.....	86
<u>Annexe 8</u> : Cahier de vie de Mme Magnin, classe de MS/GS. Page concernant l'élevage des phasmes	87
<u>Annexe 9</u> : Cahier de vie de Mme Lescuyer. Le cochon d'inde en TPS/PS	88

Table des tableaux

Tableau 1: Extrait du programme cycle 2 « Questionner le monde ».....	18
Tableau 2: Extrait du programme cycle 3 « Sciences et Technologie »	19
Tableau 3: Animaux utilisables dans un élevage en classe. Moyens à mettre en œuvre et enseignements possibles.....	21
Tableau 4: Occurrence de chaque animal par niveau scolaire.	38
Tableau 5: corrélation entre les animaux et les disciplines enseignées.....	83

Table des graphiques

Graphique 1: Réponse à la question n°20. Proportion Homme/Femme du panel.....	27
Graphique 2: Réponse à la question n°21. Age des personnes interrogées.....	27
Graphique 3: Réponse à la question n°1. Poste occupé	28
Graphique 4: Réponse à la question n°2. Ancienneté	29
Graphique 5: Réponse à la question n°23. Lieu de résidence	30
Graphique 6: Réponse à la question n°4. Typologie d'école	30
Graphique 7: Réponse à la question n°5. Répartition des niveaux d'enseignement.	31
Graphique 8: Réponse à la question n°22. Antécédents professionnels	32
Graphique 9: Pourcentage d'enseignants ayant déjà utilisé un élevage dans sa classe.....	32
Graphique 10: Réponse à la question n°6. Utilisation d'un élevage d'animaux en classe.	33
Graphique 11: Raisons évoquées dans le sondage pour ne pas utiliser un élevage d'animaux en classe.....	33
Graphique 12: Réponse à la question n°7. Animaux utilisés en classe.....	34
Graphique 13: Répartition des animaux évoqués dans la section « autre » de la réponse n°7	35
Graphique 14 : Réponse à la question n°8. Raisons motivant le choix de l'animal.....	35
Graphique 15: Détail des raisons « autres » de la question n°8	36
Graphique 16: Réponse à la question n°14. Utilisation de l'élevage comme support de croisement des disciplines	36
Graphique 17: Réponse à la question n°15. Objectif transdisciplinaire lors de la mise en place de l'élevage	37

Graphique 18: Réponse à la question n°18. Concordance de l'élevage avec les nouveaux programmes de 2015	37
Graphique 19: Disciplines enseignées en fonction des animaux utilisés	40
Graphique 20: Réponse à la question n°10. Projet scientifique ou multithématique ?	41
Graphique 21: Réponse à la question n°13. Thèmes abordés autour de l'élevage.....	42
Graphique 22: Réponse à la question n°17. Expérience de l'élevage d'animaux en classe	43
Graphique 23: Souhait de renouveler la mise en place d'un élevage d'animaux.....	44
Graphique 24: Réponse à la question n°11. Consultation de la législation.....	44
Graphique 25: Réponse à la question n°12. Consultation des parents.	45

Table des illustrations

Illustration 1: Phasme dans la main d'un élève	58
Illustration 2: Naissance d'un bébé phasme.....	58
Illustration 3: Demande d'autorisation pour la présence d'un animal en classe de TPS/PS par Mme Ophélie Lescuyer	60

Table des matières

Remerciements	3
Liste des abréviations	4
Sommaire	5
Introduction	7
Partie I : Approche théorique	9
1- Définitions de l'expression « élevage d'animaux »	9
2- Réglementation et législation	9
2.1- Loi n°76-629 du 10-07-1976 : protection de la nature	10
2.2- Articles L.214-1 et R.214-1 du Code rural : Protection des animaux.....	10
2.3- Directive Européenne 98-58	11
2.4- Textes relatifs à la maintenance d'animaux non domestiques et d'établissements recevant du public	11
2.5- Réglementation des prélèvements d'animaux en milieu naturel.	12
2.6- Gestion des animaux en fin d'élevage.	13
2.7- Risques sanitaires pour les élèves.	14
2.8- Spécificité scolaire	15
3- Inclusion de la pratique des élevages dans les nouveaux programmes de 2015	16
3.1- Maternelle	16
3.2- Cycle 2	17
3.3- Cycle 3	19
4- Différents types d'élevages	20
4.1- Le Phasme	22
4.2- L'escargot	23
4.3- L'aquarium.....	24
5- Conclusion de la première partie.....	25

Partie II : Expériences concrètes de professeurs des écoles.....	25
1- Présentation du sondage	25
1.1- Sexe.....	26
1.2- Age.....	27
1.3- Profil professionnel.....	28
1.4- Lieu d'exercice.....	29
1.5- Remarques.....	31
2- Résultats	32
2.1- Utilisation d'un élevage d'animaux	32
2.2- L'élevage d'animaux comme support de croisement des disciplines	36
2.3- L'âge des élèves et les objectifs d'apprentissage impactent le choix de l'animal par l'enseignant.	38
2.4- Un élevage d'animaux permet d'étudier bien plus que les sciences et le monde du vivant	41
2.5- Les enseignants peuvent manquer de ressources facilement accessibles pour utiliser pleinement tous les bénéfices apportés par la mise en place d'un élevage d'animaux	43
3- Analyse.....	46
3.1- Hypothèse n°1 : Un élevage d'animaux est un support de croisement des disciplines, application concrète des nouveaux programmes de 2015.....	47
3.2- Hypothèse n°2 : L'âge des élèves et les objectifs d'apprentissage impactent le choix de l'animal par l'enseignant.....	47
3.3- Hypothèse n°3 : Un élevage d'animaux permet d'étudier bien plus que les sciences et le monde du vivant.....	48
3.4- Hypothèse n°4 : Les enseignants peuvent manquer de ressources facilement accessibles pour utiliser pleinement tous les bénéfices apportés par la mise en place d'un élevage d'animaux.	49
4- Conclusion de la deuxième partie	51
Partie III : Mises en situations professionnelles.....	51

1- Expérience personnelle	52
2- Des phasmes en CE2, expérience de Madame Charlotte Aubery	54
3- Des phasmes en maternelle, expérience de Madame Oriane Magnin.....	56
4- Un cochon d'inde en maternelle, expérience de Madame Ophélie Lescuyer	59
Conclusion : bilan et perspectives	62
Bibliographie.....	65
Sitographie	65
Textes officiels	68
Annexes.....	71
Annexe 1 : Arrêté préfectoral du 9 décembre 2002, réglementant la capture et la vente du crabe de terre en Martinique	71
Annexe 2 : Note de service N° 85-179 du 30 avril 1985.....	73
Annexe 3 : Fiche technique pour conduire un élevage de phasmes.	75
Annexe 4 : Questionnaire utilisé pour le sondage de la deuxième partie.....	76
Annexe 5 : Tableau de corrélation entre les animaux et les disciplines enseignées.....	83
Annexe 6 : Travail des élèves de Mme Aubery. Rituel d'observation des phasmes. Rapport écrit et oral des observations	84
Annexe 7 : Séance « Questionner le monde » de Mme Aubery sur les phasmes.....	86
Annexe 8 : Cahier de vie de Mme Magnin, classe de MS/GS. Page concernant l'élevage des phasmes	87
Annexe 9 : Cahier de vie de Mme Lescuyer. Le cochon d'inde en TPS/PS	88
Table des annexes.....	89
Table des tableaux	90
Table des graphiques	90
Table des illustrations.....	91
Table des matières	92

Résumé

L'installation d'un élevage d'animaux est une pratique courante à l'école primaire. De nombreux enseignants se prêtent à l'expérience au moins une fois au cours de leur carrière. C'est un outil pédagogique intéressant qui peut permettre au professeur d'aborder de nombreux thèmes. A l'heure de la mise en place des programmes de 2015, l'élevage d'animaux est un support de transdisciplinarité. Cependant cette pratique est soumise à une législation forte, visant à protéger les élèves, l'environnement et à assurer le bien-être des animaux. De part la difficulté de consulter toutes ces lois éparpillées dans l'ensemble des textes législatifs français et européens, les enseignants peuvent se retrouver dans des situations de pratiques illégales. Un guide à l'usage des enseignants ou des formations spécifiques sont nécessaires à l'amélioration des connaissances des professeurs des écoles. L'impact et l'efficacité de la présence de l'élevage reposent sur la didactique mise en place. Il n'existe que peu de limites à ce qui peut être proposé aux élèves. La motivation et la créativité de l'enseignant sont les moteurs de l'ampleur du projet développé. De nombreux animaux peuvent trouver leur place dans la classe, quelque soit l'âge des élèves.

Mots clés : élevage, législation, transdisciplinarité, projet, primaire, enseignement

Abstract

Establishing a farm school is a common practice in primary school. Many teachers lend themselves to the experience at least once during their careers. It is an interesting educational tool that can allow the teacher to tackle many themes. Animal farming can be used to teach several disciplines of the 2015 school program. However, this practice is subject to strong legislation, aimed at protecting students, the environment and ensuring the welfare of animals. Because of the difficulty of consulting all these laws scattered throughout French and European legislation, teachers can find themselves in situations of illegal practices. A guide for teachers or specific training is needed to improve the knowledge of school teachers. The impact and effectiveness of the presence of a farm school relies on the didactics put in place. There are few limits to what can be offered to students. The motivation and creativity of the teacher are the driving force behind the scale of the project developed. Many animals can find their place in the classroom, regardless of the age of the students.

Keywords : animal farming, legislation, transdisciplinarity, project, primary, education